

# ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

## CONSEIL EXÉCUTIF

### CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

GENÈVE, 27-29 MAI 1999

#### RAPPORT FINAL ABRÉGÉ ET RÉOLUTIONS

C'est l'OMM qui détient les droits d'auteur pour ce fichier électronique et son contenu, qui ne doit être ni modifié, ni copié ou remis à un tiers, ni affiché électroniquement sans son autorisation écrite.



OMM-N° 903

Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale — Genève — Suisse

# RAPPORTS RÉCENTS DE L'OMM

## Congrès et Conseils exécutifs

- 829 — **Conseil exécutif.** Quarante-septième session, Genève, 22-23 juin 1995.  
846 — **Conseil exécutif.** Quarante-huitième session, Genève, 11-21 juin 1996.  
867 — **Conseil exécutif.** Quarante-neuvième session, Genève, 10-20 juin 1997.  
880 — **Douzième Congrès météorologique mondial.** Procès-verbaux, Genève, 30 mai-21 juin 1995.  
883 — **Conseil exécutif.** Cinquantième session, Genève, 16-26 juin 1998.  
902 — **Treizième Congrès météorologique mondial,** Genève, 4-26 mai 1999.

## Associations régionales

- 851 — **Association régionale II (Asie).** Onzième session, Oulan Bator, 24 septembre-3 octobre 1996.  
868 — **Association régionale IV (Amérique du Nord et Amérique centrale).** Douzième session, Nassau, 12-21 mai 1997.  
874 — **Association régionale III (Amérique du Sud).** Douzième session, Salvador, 17-26 septembre 1997.  
882 — **Association régionale VI (Europe).** Douzième session, Tel Aviv, 18-27 mai 1998.  
890 — **Association régionale V (Pacifique Sud-Ouest).** Douzième session, Denpasar, 14-22 septembre 1998.  
891 — **Association régionale I (Afrique).** Douzième session, Arusha, 14-23 octobre 1998.

## Commissions techniques

- 825 — **Commission de météorologie agricole.** Onzième session, La Havane, 13-24 février 1995.  
852 — **Commission d'hydrologie.** Dixième session, Coblençe, 2-12 décembre 1996.  
854 — **Commission des systèmes de base.** Onzième session, Le Caire, 28 octobre-7 novembre 1996.  
860 — **Commission de météorologie maritime.** Douzième session, La Havane, 10-20 mars 1997.  
870 — **Commission de climatologie.** Douzième session, Genève, 4-14 août 1997.  
879 — **Commission des sciences de l'atmosphère.** Douzième session, Skopje, 23 février-4 mars 1998.  
881 — **Commission des instruments et des méthodes d'observation.** Douzième session, Casablanca, 4-12 mai 1998.  
893 — **Commission des systèmes de base.** Session extraordinaire, Karlsruhe, 30 septembre-9 octobre 1998.  
899 — **Commission de météorologie aéronautique.** Onzième session, Genève, 2-11 mars 1999.

**Conformément à la décision du Douzième Congrès,  
les rapports paraissent dans les langues suivantes :**

Congrès et Conseil exécutif	: anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe
Association régionale I	: anglais, arabe, français
Association régionale II	: arabe, anglais, chinois, français, russe
Association régionale III	: anglais, espagnol
Association régionale IV	: anglais, espagnol
Association régionale V	: anglais, français
Association régionale VI	: anglais, arabe, français, russe
Commissions techniques	: anglais, arabe, espagnol, français, russe

L'OMM publie des ouvrages faisant autorité sur les aspects scientifiques et techniques de la météorologie, de l'hydrologie et des sujets connexes, notamment des manuels, des guides, du matériel didactique et de l'information destinée au public ainsi que le *Bulletin* de l'OMM.

**ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE**

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
**CINQUANTE ET UNIÈME SESSION**

**GENÈVE, 27-29 MAI 1999**

**RAPPORT FINAL ABRÉGÉ ET RÉOLUTIONS**



**OMM – N° 903**

**Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale – Genève – Suisse  
1999**

© 1999, **Organisation météorologique mondiale**

ISBN 92-63-20903-0

NOTE

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

## TABLE DES MATIÈRES

		<i>Page</i>
RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION		
<b>1.</b>	<b>ORGANISATION DE LA SESSION</b> .....	1
1.1	Ouverture de la session .....	1
1.2	Approbation de l'ordre du jour .....	1
1.3	Etablissement de comités .....	1
1.4	Programme des travaux de la session .....	1
1.5	Approbation des procès-verbaux .....	1
<b>2.</b>	<b>GROUPES D'EXPERTS ET AUTRES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> .....	2
<b>3.</b>	<b>EXAMEN DES DÉCISIONS DU TREIZIÈME CONGRÈS QUI APPELLENT UNE ACTION URGENTE DE LA PART DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> .....	2
<b>4.</b>	<b>RAPPORTS DES SESSIONS DES ORGANES CONSTITUANTS</b> .....	6
<b>5.</b>	<b>RAPPORTS DES SESSIONS DES GROUPES D'EXPERTS ET GROUPES DE TRAVAIL RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> .....	7
<b>6.</b>	<b>BUDGET-PROGRAMME POUR 2000-2001</b> .....	10
<b>7.</b>	<b>QUESTIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES</b> .....	11
7.1	Quarante-quatrième Prix de l'OMI .....	11
7.2	Autres prix et récompenses .....	11
7.3	Dispositions relatives aux conférences scientifiques organisées durant la cinquante-deuxième session du Conseil exécutif .....	12
7.4	Thème de la Journée météorologique mondiale de 2001 .....	12
7.5	Questions relatives au personnel .....	12
7.6	Questions financières .....	14
<b>8.</b>	<b>DATE ET LIEU DES CINQUANTE-DEUXIÈME ET CINQUANTE-TROISIÈME SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> .....	14
<b>9.</b>	<b>CLÔTURE DE LA SESSION</b> .....	14
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION		
<i>N° final</i>	<i>N° de session</i>	
1	2/1	Groupe consultatif d'experts de la coopération technique .....
		15
2	3/1	Groupe de travail de la planification à long terme .....
		16
3	3/4	Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux .....
		16
4	3/3	Groupe consultatif du Conseil exécutif sur l'échange international de données et de produits .....
		17
5	3/2	Règles et procédures régissant le fonctionnement du fonds OMM pour la fourniture aux Services météorologiques et hydrologiques d'une assistance en cas de catastrophe .....
		18

		<i>Page</i>
<i>N° final</i>	<i>N° de session</i>	
6	4/1	Rapport de la douzième session de l'Association régionale I (Afrique) ..... 20
7	4/2	Rapport de la douzième session de l'Association régionale V (Pacifique Sud-Ouest) ..... 20
8	4/3	Rapport de la session extraordinaire (1998) de la Commission des systèmes de base ..... 20
9	4/4	Rapport de la onzième session de la Commission de météorologie aéronautique ..... 21
10	5/1	Groupe de travail de la météorologie antarctique relevant du Conseil exécutif .... 21
11	5/2	Réseau synoptique de base de l'Antarctique ..... 22
12	5/3	Amendements au <i>Manuel du Système mondial de télécommunications</i> , Volume II — Aspects régionaux — Antarctique ..... 26
13	6/1	Budget de l'exercice biennal 2000-2001 ..... 27
14	7.6/1	Nomination du commissaires aux comptes ..... 28
15	7.6/2	Budget 2000-2001 du Programme de coopération technique ..... 28

## ANNEXES

I	Annexe au paragraphe 2.7 du résumé général : Composition des organes relevant du Conseil exécutif ..... 30
II	Annexe au paragraphe 3.28 du résumé général : Situation du PCV(F) et affectations proposées ..... 33
III	Annexe au paragraphe 6.2 du résumé général : Liste des sessions de Groupes d'experts et de Groupes de travail ainsi que des colloques, conférences techniques, séminaires/cycles d'études et ateliers/stages de formation qu'il est prévu d'organiser ..... 34
IV	Annexe au paragraphe 6.6 du résumé général : Budget pour le fonds commun OMM/CIUS/COI pour la recherche sur le climat (2000-2001) ..... 44
V	Annexe au paragraphe 7.6.5 du résumé général : Recommandation du Comité consultatif pour les questions financières à l'intention du Conseil exécutif à sa cinquante et unième session ..... 45

## APPENDICES

A.	Liste des participants à la session ..... 46
B.	Ordre du jour ..... 47
C.	Liste des abréviations ..... 48

# RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION

Du 27 au 29 mai 1999, le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a tenu, sous la présidence de M. J. Zillman, Président de l'Organisation, sa cinquante et unième session au siège de l'OMM. Cette session s'est déroulée après la clôture du Treizième Congrès, qui a eu lieu au Centre international de conférences de Genève.

## 1. ORGANISATION DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

### 1.1 OUVERTURE DE LA SESSION (point 1.1)

1.1.1 Le Président de l'Organisation a ouvert la session le 27 mai 1999 à 9 h 30.

1.1.2 Dans son allocution d'ouverture, le Président a indiqué que cette cinquante et unième session du Conseil exécutif revêtait un caractère historique, du fait qu'elle se tenait pour la première fois dans le nouveau bâtiment du siège de l'OMM. Il a ensuite souhaité une chaleureuse bienvenue aux membres du Conseil exécutif, et tout particulièrement aux Membres nouvellement élus. La liste complète des participants figure à l'[Appendice A](#) du présent rapport.

1.1.3 Le Président a fait référence à la réunion qu'a tenue précédemment le Conseil exécutif nouvellement élu en vue de préparer sa cinquante et unième session et a rappelé aux membres le rôle que joue cet organe, l'étendue de leurs responsabilités et les nombreuses tâches capitales qu'il leur faudra mener à bien au cours des quatre prochaines années. Il a en particulier mis l'accent sur l'importance des directives que le Conseil exécutif doit donner au titre de l'application des décisions du Congrès.

1.1.4 Durant cette brève session, qui fait immédiatement suite au Treizième Congrès, le Conseil devrait accomplir un certain nombre de tâches importantes qui relèvent de ses attributions annuelles : examen des rapports des sessions des organes constituants et des organes subsidiaires, étude des questions touchant l'attribution des divers prix et récompenses. De plus, le Conseil devrait approuver le budget-programme du premier exercice biennal (2000-2001) et donner son accord à l'établissement d'un certain nombre d'organes qui lui seraient attachés et dont certains auraient à se mettre à l'œuvre sans retard.

### 1.2 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1.2)

Le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour qui est reproduit à l'[Appendice B](#) du présent rapport.

## 1.3 ÉTABLISSEMENT DE COMITÉS (point 1.3)

1.3.1 Le Conseil exécutif a décidé de ne pas établir les comités de travail habituels, jugeant préférable d'examiner la plupart des points de l'ordre du jour en comité plénier. Il a toutefois constitué de petits groupes pour l'étude des points suivants :

### BUDGET-PROGRAMME 2000-2001

Président : J. P. Beysson  
Vice-président : Z. Alperson  
Membres principaux : J. J. Kelly, Jr.  
E. Mukolwe  
F. Camargo Duque  
Y. Takigawa  
R. R. Kelkar  
A. I. Bedritsky

### CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES POUR LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Président : G. McBean (suppléant D. Grimes)  
A. Diouri

### JOURNÉE MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE DE 2001

Président : C. Finizio  
F. Oyou  
A. J. Dania  
A. M. Noorian

1.3.2 Le Conseil a aussi convenu de la composition des comités de sélection du Prix de l'Organisation météorologique internationale, du Prix de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs, du Prix Vilho Vaisala et du Prix international Norbert Gerbier-MUMM ainsi que de celle du Comité des pensions du personnel de l'OMM.

## 1.4 PROGRAMME DES TRAVAUX DE LA SESSION (point 1.4)

Des dispositions appropriées ont été prises concernant l'horaire de travail et les différents points de l'ordre du jour qui seraient examinés par le Comité plénier. La liste complète des documents présentés à la session figure à l'[Appendice B](#) du présent rapport.

## 1.5 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX (point 1.5)

Le Conseil exécutif a décidé d'approuver par correspondance les procès-verbaux de toutes les séances plénières, conformément à l'article 13 de son règlement intérieur.

## 2. GROUPES D'EXPERTS ET AUTRES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 2 de l'ordre du jour)

2.1 Les décisions du Treizième Congrès qui appellent une action de la part du Conseil exécutif ainsi que les décisions de celui-ci portant sur des modifications de la structure des groupes d'experts et d'autres organes lui faisant rapport ont été discutés et notés au titre du point 3 de l'ordre du jour de la cinquante et unième session du Conseil.

2.2 Le Conseil est convenu de reconduire les groupes d'experts suivants :

- a) Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle;
- b) Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la pollution de l'environnement et la chimie de l'atmosphère;
- c) Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la recherche sur la physique et la chimie des nuages et sur la modification artificielle du temps.

2.3 Le Conseil a décidé de reconduire ses groupes de travail et groupes consultatifs ci-après :

- a) Groupe de travail de la météorologie antarctique;
- b) Groupe de travail de la planification à long terme (y compris l'Equipe spéciale chargée d'analyser la structure de l'OMM);
- c) Groupe consultatif sur l'échange international de données et de produits (anciennement, Groupe consultatif de l'échange de données et produits météorologiques et connexes);
- d) Groupe consultatif d'experts de la coopération technique. Le Conseil exécutif a adopté la [résolution 1 \(EC-LI\)](#).

2.4 Le Conseil a décidé d'établir les nouveaux groupes consultatifs ci-après :

- a) Groupe consultatif sur le rôle et le fonctionnement des SMHN;
- b) Groupe consultatif sur le climat et l'environnement.

2.5 Le Conseil est convenu de reconduire les comités de sélection pour les prix et récompenses attribués par l'OMM énumérés ci-après :

- a) Comité de sélection du Prix de l'OMI;
- b) Comité de sélection du Prix de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs;
- c) Comité de sélection du Prix du Professeur Vilho Vaisala;
- d) Comité de sélection pour l'attribution du Prix international Norbert Gerbier-MUMM.

2.6 Le Conseil est aussi convenu de reconduire les organes et instances lui faisant rapport énumérés ci-après :

- a) Comité scientifique mixte OMM/CIUS pour le PMRC;
- b) Comité interinstitutions du Programme «Action pour le climat»;
- c) Comité directeur du SMOC;
- d) Comité mixte COI/OMM pour le SMISO;

- e) Groupe de coopération pour les programmes de bouées de mesure;
- f) Comité mixte COI/OMM/PNUE intergouvernemental pour le GOOS;
- g) Réunions des présidents des commissions techniques;
- h) Comité des pensions du personnel de l'OMM.

2.7 La composition des groupes d'experts et des autres organes relevant du Conseil exécutif, telle qu'établie par le Conseil à sa cinquante et unième session, est donnée dans l'[Annexe I](#) au présent rapport.

## 3. EXAMEN DES DÉCISIONS DU TREIZIÈME CONGRÈS QUI APPELLENT UNE ACTION URGENTE DE LA PART DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 3 de l'ordre du jour)

### PLANIFICATION À LONG TERME

3.1 Le Conseil a noté les décisions du Treizième Congrès relatives au suivi de la mise en œuvre des plans à long terme antérieurs, à l'adoption du cinquième Plan à long terme de l'OMM (2000-2009) et à l'élaboration du sixième.

3.2 Le Conseil a noté en particulier que le Congrès avait demandé à ce qu'il associe étroitement au processus de planification à long terme son examen des programmes et de la structure de l'OMM ainsi que la préparation du budget-programme quadriennal. Il est convenu qu'il fallait aussi tenir compte dans l'élaboration du sixième Plan à long terme des travaux auxquels il se livrait sur d'autres grandes questions intéressant l'OMM, dont le rôle et le fonctionnement des SMHN, les interactions avec d'autres disciplines et programmes et avec le secteur non-étatique, et l'échange international de données et de produits.

3.3 Le Conseil a noté en outre que le Treizième Congrès lui avait demandé de revoir le mode de suivi des plans et d'étudier plus à fond (à la lumière de l'expérience acquise lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des plans antérieurs) la présentation, le contenu et la période d'application du sixième Plan à long terme afin d'améliorer le processus de planification et les plans eux-mêmes. Il a décidé de reconduire son Groupe de travail de la planification à long terme qui tiendrait deux sessions durant la treizième période financière, en 2000 et 2002. En composant son groupe de travail, il a tenu compte de la demande que lui avait faite le Congrès d'envisager de faire participer à ses travaux des experts autres que ses propres membres.

3.4 Le Conseil a adopté la [résolution 2 \(EC-LI\)](#) dans cette optique.

### STRUCTURE DE L'OMM

3.5 Le Conseil a noté que le Treizième Congrès avait décidé qu'il fallait poursuivre la révision globale de la structure et des modalités de fonctionnement de l'OMM et élaborer, grâce à un nouvel examen que le Conseil réaliserait, les recommandations relatives à la



structure et aux modalités de fonctionnement de l'OMM, en fonction d'un objectif précis : permettre à l'Organisation de répondre plus efficacement aux besoins des Membres et de la société en général, qui sont en constante évolution. Le Conseil a noté en outre que le Congrès avait estimé que le processus permanent de révision de la structure et des modalités de fonctionnement de l'OMM devrait être étroitement lié à celui de planification à long terme afin que ces deux processus soient compatibles, et qu'il avait été d'avis que la structure et les modes de fonctionnement adoptés devraient permettre d'atteindre les objectifs du Plan à long terme.

**3.6** En réponse à la demande que lui a adressée le Congrès, à savoir de superviser la révision permanente de la structure et des modalités de fonctionnement de l'OMM, le Conseil a décidé qu'il conviendrait de créer une petite équipe spéciale qui aurait pour principale mission de déterminer les mesures concrètes qui pourraient être prises par le Conseil lui-même et/ou proposées au prochain Congrès. Cette équipe serait composée du président du Groupe de travail sur la planification à long terme relevant du Conseil exécutif et de quelques autres membres du Groupe. Le Conseil a autorisé le président du Groupe de travail, de coopter, au besoin, dans la limite des ressources disponibles et en consultation avec les autres membres du Groupe faisant partie de l'équipe, d'autres experts au sein de l'équipe. Il a décidé en outre que les attributions de l'équipe spéciale seraient les suivantes :

- a) élaborer, en se fondant sur l'expérience acquise au cours du précédent processus d'analyse de la structure et des modalités de fonctionnement de l'OMM, des propositions initiales qui seront soumises au Conseil exécutif au sujet de la poursuite de l'analyse permanente, y compris le calendrier de travail de l'équipe et les modalités de participation au processus des Membres et des organes constituants de l'OMM;
- b) entreprendre, en collaboration avec les présidents des commissions techniques et des associations régionales, une étude de l'opinion des membres et des organes constituants de l'OMM sur la façon de parvenir à une structure et à des modalités de fonctionnement qui puissent répondre à l'objectif de la révision établi par le Treizième Congrès;
- c) déterminer les différentes façons de modifier la structure et les modalités de fonctionnement de l'OMM en fonction du Plan à long terme et établir une analyse comparative des avantages des différentes options;
- d) prendre en compte, dans l'élaboration de propositions relatives à la structure et aux modalités de fonctionnement de l'OMM, les relations de l'Organisation avec des organisations intergouvernementales, y compris celles du Système des Nations Unies, et avec diverses parties qui ne sont pas des Etats, y compris des organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et les médias, ainsi que les incidences des faits nouveaux intervenus dans le secteur privé;

- e) travailler en coordination avec le processus de planification à long terme afin de veiller à ce que les propositions relatives à la structure et aux modalités de fonctionnement futures de l'Organisation soient compatibles avec celles touchant le Plan à long terme de l'OMM, afin de permettre d'atteindre les objectifs du Plan à long terme;
- f) faire rapport chaque année au Conseil exécutif, par l'intermédiaire du président du Groupe de travail sur la planification à long terme relevant du Conseil, pour que le Conseil puisse effectivement présenter les propositions pertinentes au Quatorzième Congrès.

**3.7** Le Conseil a estimé que, si le Quatorzième Congrès adoptait les propositions concernant la structure et les modalités de fonctionnement de l'OMM, les décisions que celui-ci prendrait à ce sujet serviraient de fondement à la préparation du septième Plan à long terme et au budget-programme de l'OMM pour la période 2008-2017.

**3.8** Le Conseil a noté que le Treizième Congrès l'avait invité à revoir, compte tenu des changements qui interviennent quant au nombre de Membres correspondant à chacune des régions de l'OMM, le processus d'élection des 36 membres du Conseil pour garantir une représentation équitable entre les régions et à l'intérieur de celles-ci. Il a aussi noté que le Congrès l'avait invité à présenter, au cas où des modifications seraient envisagées, une proposition à cet égard, que le prochain Congrès pourrait examiner en vue d'une éventuelle adoption avant l'élection des membres du Conseil exécutif pour la quatorzième période financière. Le Conseil a demandé au Secrétaire général d'entamer des consultations avec les représentants des régions à ce sujet, en tenant compte de tous les éléments pertinents, et de lui présenter un rapport à sa prochaine session.

#### **RÔLE ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX**

**3.9** Le Conseil a pris note des décisions du Treizième Congrès pour les questions ayant trait au rôle et au fonctionnement des SMHN. Il a en outre pris note de l'importance particulière que le Congrès attache à ces questions, comme en témoigne l'adoption de la Déclaration de Genève digne d'intérêt qui s'y rapporte, et de la résolution 26 (Cg-XIII).

**3.10** Le Conseil, ayant noté que le Congrès l'avait prié de maintenir à l'étude le rôle et le fonctionnement des SMHN et d'établir un mécanisme qui en garantisse le renforcement, a décidé d'établir un Groupe consultatif sur le rôle et le fonctionnement des SMHN. Le Conseil a prié la Commission d'hydrologie d'apporter son concours en la matière, en particulier relativement au rôle et au fonctionnement des Services hydrologiques nationaux.

**3.11** Le Conseil a adopté la [résolution 3](#) (EC-LI) dans cette optique.

**3.12** A propos de cette décision, le Conseil a prié son Groupe consultatif de prendre en considération,

dans ses travaux, les décisions suivantes prises par le Congrès :

- a) le Congrès a par ailleurs invité le Conseil exécutif à examiner, dans le cadre de la révision permanente de la structure et des modes de fonctionnement de l'OMM, les relations de l'Organisation avec des organisations intergouvernementales, y compris celles du système des Nations Unies, et avec diverses parties qui ne sont pas des Etats, y compris des organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et les médias. Le Congrès a également demandé au Conseil exécutif de tenir compte des incidences des faits nouveaux intervenus dans le secteur privé (voir le paragraphe 6.4.9 du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902));
- b) le Congrès s'est penché sur la nécessité d'un éventuel mécanisme de coopération entre les SMHN, les médias, le secteur privé et les milieux universitaires pour diverses questions présentant un intérêt commun. Il y aurait lieu notamment d'élaborer des méthodes de collaboration et des moyens d'aborder des questions intéressantes, au plan international, les médias, le secteur privé et les SMHN. Le Congrès a demandé au Conseil exécutif d'approfondir sans délai la question de la coopération et du partenariat de manière à favoriser la complémentarité des rôles et d'envisager des mécanismes qui permettraient aux Membres d'assurer une participation plus active des médias, du secteur privé et des milieux universitaires aux travaux de l'OMM et des SMHN. Le Conseil exécutif devrait aussi indiquer des moyens de renforcer la coopération avec les représentants de ces divers secteurs au plan international, en respectant les principes dont s'inspire l'Organisation, et notamment l'article 26 de sa Convention (voir le paragraphe 7.2.27 du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902));
- c) le Congrès a estimé que certaines de ces questions pourraient être réglées plus facilement si l'on disposait d'un moyen d'établir des définitions normalisées de certains termes, et notamment des suivants : privatisation, commercialisation, usager, partenariat, indication de provenance, règles du jeu équitables, source autorisée unique, atténuation, fonctions «principales» ou essentielles, services à valeur ajoutée ou spécialisés et données connexes. Il a donc invité le Conseil exécutif à s'occuper du problème de la définition des termes d'usage courant dans la mesure où ils se rapportent aux grandes questions traitées par l'OMM (voir le paragraphe 7.2.28 du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902));

**3.13** Le Conseil a prié aussi son Groupe consultatif de prendre les mesures voulues pour :

- a) encourager l'exécution d'études plus approfondies du coût, des avantages et de l'utilité des services

météorologiques, climatologiques et hydrologiques dans le but de rehausser l'image et d'appuyer les SMHN, en tenant compte des mesures connexes que prendra le Secrétaire général à ce sujet à la demande du Congrès (voir le paragraphe 7.2.25 du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902));

- b) stimuler l'échange d'informations pertinentes et complètes entre les Membres, notamment entre les SMHN, de façon que les expériences nationales soient sources d'enseignements pour les autres pays (voir le paragraphe 7.2.30 du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902)).

**3.14** Pour ce qui est de la composition de son Groupe consultatif, le Conseil a jugé qu'il importait de veiller à assurer une liaison entre les travaux menés par le Groupe en question, le Groupe de travail de la planification à long terme et l'Equipe spéciale chargée de la révision de la structure de l'OMM.

**3.15** Le Conseil a noté qu'il devrait examiner, lors de sa prochaine session, comment répondre à la demande d) du paragraphe "PRIE le Conseil exécutif" de la résolution 26 (Cg-XIII).

#### ECHANGE INTERNATIONAL DE DONNÉES ET DE PRODUITS

**3.16** Le Conseil a pris note des décisions du Treizième Congrès relatives aux différents aspects de l'échange international de données et de produits qui concerne l'OMM.

**3.17** Le Conseil a relevé en outre que le Treizième Congrès lui avait demandé de continuer à suivre de près l'application de la résolution 40 (Cg-XII) — Politique et pratique adoptées par l'OMM pour l'échange de données et de produits météorologiques et connexes et principes directeurs applicables aux relations entre partenaires en matière de commercialisation des services météorologiques, avec l'assistance de la CSB et d'autres commissions techniques, selon les besoins, et qu'il l'avait aussi prié d'examiner toute question pertinente qui pourrait se poser et de faire rapport à ce sujet au Quatorzième Congrès.

**3.18** Au vu de la résolution 25 (Cg-XIII) — Echange de données et de produits hydrologiques, le Conseil a invité la Commission d'hydrologie à prodiguer conseils et assistance en ce qui concerne les aspects techniques de la mise en œuvre de la pratique relative à l'échange international des données et des produits hydrologiques, et à l'aider à suivre de près l'application de cette résolution dans la perspective du rapport qu'il établira à l'intention du Quatorzième Congrès.

**3.19** Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif a adopté la **résolution 4** (EC-LI) — Echange international de données et de produits.

#### RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS RELEVANT DU PROGRAMME D'ACTION POUR LE CLIMAT

**3.20** Le Conseil exécutif a examiné la mesure dans laquelle il convenait de développer et de renforcer les

activités relatives au climat dans le cadre du Programme d'Action pour le climat dans l'intérêt des Membres de l'OMM et a fait notamment observer que l'Organisation se devait d'aider les Membres à élaborer des stratégies d'adaptation pour pouvoir faire face à la variabilité du climat et aux changements climatiques. Il a estimé qu'il fallait s'attacher, à cet égard, à exploiter les mécanismes existants et à établir les nouveaux mécanismes requis pour une collaboration et une coordination à trois niveaux : interinstitutions, inter et intragouvernemental et interne (au sein de l'OMM).

**3.21** Le Conseil a examiné la question de la coordination interinstitutions au titre du point 5. Il a noté que le succès de la coordination interinstitutions dépendait de la mesure dans laquelle les organisations partenaires et, partant, leurs représentants au sein des organes constituants, reconnaissent l'importance de la question de la variabilité du climat et des changements climatiques. C'est pourquoi les mécanismes de coordination et de collaboration aux deux autres niveaux sont étroitement liés à la coordination au sein du CIPAC.

**3.22** Le Conseil a considéré l'urgente nécessité d'instaurer un mécanisme intergouvernemental pour la définition des priorités et des ressources requises pour les activités climatologiques qui portent non seulement sur les changements climatiques mais aussi sur la variabilité du climat, et a fait valoir que les SMHN se devaient de participer à l'élaboration et à l'application des programmes climatologiques nationaux de façon à être dûment représentés au sein des organes intergouvernementaux qui pourraient être créés. Il a déclaré qu'un tel mécanisme devait servir à aborder au moins les domaines d'activité ci-après :

- a) systèmes d'observation du climat
- b) recherche sur le climat
- c) gestion des données climatologiques
- d) évaluation des incidences du climat et formulation de stratégies de parade
- e) création et exploitation de centres climatologiques régionaux.

**3.23** Soulignant la nécessité de coordonner l'étude des questions qui se posent tant à l'échelle intergouvernementale qu'à l'échelle intragouvernementale et de clarifier et simplifier les dispositions générales pour le traitement des questions climatiques, le Conseil a nommé un Groupe consultatif sur le climat et l'environnement et l'a prié de faire rapport à sa cinquante-troisième session. Le Conseil a prié le Secrétaire général de préparer un projet des attributions du Groupe après avoir consulté le président et de soumettre ce projet à l'approbation du cinquante-deuxième Conseil exécutif.

**3.24** Le Conseil a déclaré qu'il fallait renforcer la coordination des activités relatives au climat au sein de l'OMM, en recherchant notamment une plus grande cohérence avec les deux autres niveaux de coordination et de collaboration, de façon à renforcer l'efficacité des programmes climatologiques nationaux et internationaux. Il a prié le Secrétaire général d'accorder à cette question toute l'attention voulue.

#### MÉCANISME DE L'OMM POUR UNE INTERACTION À L'ÉCHELON LE PLUS ÉLEVÉ AVEC LES EXPLOITANTS DE SATELLITES D'OBSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

**3.25** Le Conseil exécutif a noté qu'il était nécessaire d'instaurer, sous les auspices de l'OMM, un partenariat plus étroit entre les Services météorologiques et hydrologiques et les responsables des satellites d'observation de l'environnement. Il a en particulier jugé souhaitable de recevoir des avis de la part des fournisseurs de systèmes satellitaires exigeant de lourds investissements afin de répondre aux besoins des Membres de l'OMM, y compris à l'égard des missions de recherche non prévues dans celles normalement accomplies par le sous-système spatial du Système mondial d'observation. Il a jugé aussi souhaitable de dialoguer avec les exploitants de satellites qui étaient déjà capables ou le deviendraient de procurer des données, des produits et des services à l'appui des programmes de l'OMM et des projets et activités qu'elle parraine. Il a jugé aussi souhaitable de présenter à ces exploitants des demandes approuvées par les organes directeurs de l'Organisation afin de faciliter la justification des investissements financiers indispensables.

**3.26** Le Conseil a en conséquence prié le Secrétaire général d'organiser, de concert avec le Président et les représentants permanents des pays exploitant les satellites, une réunion entre certains de ses membres et les directeurs des institutions responsables de satellites d'observation de l'environnement. Les mandataires du Conseil devraient être choisis de manière à représenter l'ensemble des Membres, y compris sous l'angle de l'équilibre régional, les usagers et les pays qui possèdent des agences exploitantes de satellites. Le but de la réunion serait de fournir des orientations sur la meilleure façon de préparer la prise de décisions au niveau le plus élevé en matière d'engins spatiaux. Ses résultats devraient être soumis la cinquante-deuxième session du Conseil.

#### PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE

**3.27** Le Conseil exécutif a noté que le Treizième Congrès avait décidé que le Programme de coopération volontaire (PCV) de l'OMM se poursuivrait pendant la treizième période financière (résolution 18 (Cg-XIII)). Le Congrès a également convenu des domaines de coopération du PCV. Il a décidé de continuer à utiliser les règles et procédures précédemment établies pour le PCV.

**3.28** Le Conseil a noté qu'en 1998, les fonds débloqués au titre du PCV(F) ont servi à des pièces de rechange, à l'expédition de matériel, à des services d'experts, à des bourses d'études et à des programmes hautement prioritaires, conformément aux lignes directrices et aux crédits qu'il a approuvés lors de sa quarante-huitième session. Il a approuvé l'affectation de crédits au PCV(F) pour 1999 en se fondant sur un revenu estimatif d'environ 350 000 dollars E.-U. indiqué dans l'Annexe II du présent rapport. Le Conseil a autorisé le Secrétaire général à mettre en œuvre les projets à mesure que des fonds seront disponibles.

**3.29** Le Conseil exécutif a noté que les participants au Treizième Congrès avaient décidé d'élargir la portée du Fonds OMM pour la fourniture aux Services météorologiques et hydrologiques d'une assistance en cas de catastrophe naturelle (connu sous le nom de Fonds d'assistance en cas d'urgence de l'OMM) en cas de catastrophes ayant d'autres causes, comme des guerres. Comme l'y a autorisé le Treizième Congrès, le Conseil a modifié les règles et procédures de fonctionnement du Fonds qu'il avait établies lors de sa quarante-troisième session et a adopté la [résolution 5](#) (EC-LI).

#### **4. RAPPORTS DES SESSIONS DES ORGANES CONSTITUANTS** (point 4 de l'ordre du jour)

##### **RAPPORTS DES DOUZIÈMES SESSIONS DE L'AR I ET DE L'AR V**

**4.1** Le Conseil exécutif a examiné le rapport de la douzième session de l'Association régionale I (Afrique) et consigné dans la [résolution 6](#) (EC-LI) les décisions qu'il a prises à ce sujet.

**4.2** Le Conseil a examiné le rapport de la douzième session de l'Association régionale V (Pacifique Sud-Ouest) et consigné les décisions qu'il a prises à ce sujet dans la [résolution 7](#) (EC-LI).

##### **RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES SYSTÈMES DE BASE DE 1998**

**4.3** Le Conseil exécutif a pris note avec satisfaction du rapport de la session extraordinaire de la CSB de 1998 qui portait sur des questions techniques urgentes qu'il était nécessaire d'aborder pour être à la hauteur de progrès techniques rapides et sur la question pressante de la mise en œuvre d'une structure de travail plus efficace pour la Commission. Il s'est félicité, en particulier, des mesures adoptées par la Commission pour donner suite aux décisions qu'il avait prises lors de sa précédente session concernant les nouvelles pratiques proposées en matière d'échange de données et de produits, décisions dont il a été rendu compte au Treizième Congrès.

**4.4** Le Conseil exécutif a pris connaissance avec intérêt des nouvelles mesures prises par la Commission pour mener à bien ses travaux. Le Conseil a noté que la CSB examinerait la nouvelle structure de travail lors de sa session ordinaire de 2000, à la lumière de l'expérience acquise. Il a également noté que le Treizième Congrès avait incité la Commission à mettre davantage au point la nouvelle structure afin de bénéficier de tous ses avantages. Le Conseil a soulevé certaines questions concernant la nouvelle structure de travail. Il attendait de recevoir un rapport d'activité du président de la CSB après la session de la Commission.

**4.5** Le Conseil exécutif a consigné dans la [résolution 8](#) (EC-LI) ses décisions concernant les recommandations adoptées au cours de la session.

##### **RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE**

**4.6** Le Conseil exécutif a pris note avec satisfaction du rapport de la onzième session de la CMAé, qui s'est

tenue à Genève du 2 au 11 mars 1999. Il a félicité le Secrétaire général d'avoir fait paraître ce document si tôt après la session. Il a exprimé sa reconnaissance à tous les membres de la CMAé pour la qualité du travail accompli depuis la session de 1994. Il a tenu tout particulièrement à remercier M. C. Sprinkle, président sortant de la Commission, du dévouement avec lequel il s'était consacré, pendant de nombreuses années, au Programme de météorologie aéronautique. Il a félicité le nouveau président de la Commission, M. N. Gordon (Nouvelle-Zélande), et son vice-président, M. J. Goas (France).

**4.7** Le Conseil exécutif a pris connaissance avec satisfaction des grands progrès accomplis par la Commission pendant l'intersession en ce qui concerne la formation, la mise en place du SMPZ et les amendements à apporter au *Règlement technique* de l'OMM. Durant les débats d'ensemble sur le Programme de météorologie aéronautique, il a été souligné que la CMAé était une commission très importante, en particulier pour les pays en développement. Le sentiment a prévalu que les bureaux régionaux et sous-régionaux de l'OMM devaient concourir à diffuser aux pays Membres des informations sur ses activités. S'agissant de la mise en œuvre du SMPZ, le Conseil a noté avec satisfaction que le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique avaient indiqué qu'ils continueraient d'apporter aux Membres l'appui dont ils avaient besoin pour se procurer et utiliser les données et produits du système. Il a également relevé d'autres importantes réalisations, comme la création du Groupe d'experts sur la retransmission des données météorologiques d'aéronefs (AMDAR), les progrès accomplis dans le traitement de la question du recouvrement des coûts des services fournis à l'aviation et la préparation de diverses publications et documents didactiques. Il a souligné que le Programme AMDAR revêtait une grande importance puisqu'il procurait aux centres météorologiques pertinents des messages météorologiques automatiques d'aéronefs présentant une grande qualité, et il s'est réjoui d'apprendre que sa mise en œuvre permettrait de recueillir de telles données dans des régions où les observations étaient rares, notamment au-dessus des océans. Il a été informé que le Groupe d'experts AMDAR établi en mars 1998 tiendrait sa prochaine session en octobre 1999. Il a noté avec satisfaction que le Groupe avait été doté d'un coordonnateur technique qui avait pris ses fonctions en avril 1999 et il a remercié le Service météorologique du Royaume-Uni d'avoir accepté de l'héberger. Il a estimé que seule la participation active des Membres de l'OMM, des autres Commissions techniques de l'Organisation et de diverses organisations internationales, notamment de l'OACI et d'organisations d'usagers aéronautiques avait permis à ces réalisations de voir le jour.

**4.8** Le Conseil s'est félicité, en particulier, des efforts déployés par les Membres, par d'autres organisations internationales œuvrant dans le même domaine et par le Secrétariat de l'OMM, efforts qui avaient permis l'organisation, depuis 1994, de 23 activités de formation

en rapport avec la météorologie aéronautique. Il a félicité tous ceux qui avaient pris part au succès de cette entreprise, et a exhorté les Membres à continuer d'apporter leur soutien aux activités menées au titre du Programme de météorologie aéronautique durant la prochaine intersession de la CMAé. A cet égard, le Conseil a présenté le cycle d'étude annuel organisé conjointement par le Royaume-Uni et l'OMM comme le modèle que d'autres Membres pourraient suivre en matière de soutien aux activités de formation. Le Conseil a été informé que la rédaction du *Recueil de notes de cours* en météorologie tropicale était bien avancée et qu'on prévoyait d'en finaliser l'ébauche dans un proche avenir. S'agissant de l'assise juridique du recouvrement des coûts afférents aux services de météorologie aéronautique, il a rappelé que l'OMM avait participé activement aux travaux du Groupe d'experts compétent de l'OACI. Ces travaux avaient abouti à la publication par l'OACI de son *Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne* (Doc. 9161-AT/724) qui fournissait des orientations sur le recouvrement des dépenses entraînées par la prestation des services à la navigation aérienne, dont les services de météorologie aéronautique. Il a noté qu'à sa dernière session la CMAé avait approuvé le projet d'un *Guide OMM du recouvrement des coûts afférents aux services de météorologie aéronautique* qui paraîtrait le plus tôt possible. Il a noté enfin avec plaisir que trois séminaires régionaux se tiendraient sur la question en novembre et décembre 1999 à l'intention des Membres des Régions I, II et V. Il a reconnu qu'il serait nécessaire d'organiser durant la prochaine période financière des séminaires supplémentaires sur ce thème à l'intention d'autres régions, en particulier des Régions III et IV.

**4.9** Le Conseil a approuvé le nouveau libellé de la première rangée du tableau du modèle D du Supplément (Résumés climatologiques d'aérodromes) au chapitre [C.3.2], (Climatologie aéronautique), Volume II, du *Règlement technique* (Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale) (OMM-N° 49); ce libellé est le suivant : «Fréquences des cas où la direction et la vitesse du vent se situent à l'intérieur des intervalles spécifiés (par secteurs de 30° pour la direction)».

**4.10** Le Conseil exécutif a consigné dans la [résolution 9](#) (EC-LI) les décisions qu'il a prises au sujet des diverses résolutions et recommandations formulées au cours de la onzième session de la CMAé.

#### RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE

**4.11** Le Conseil a pris note avec satisfaction du rapport provisoire de la douzième session de la CMAg qui, à l'aimable invitation du Gouvernement ghanéen s'est tenue à Accra, Ghana, du 18 au 26 février 1999.

**4.12** Le Conseil a noté qu'on a fait circuler le rapport provisoire de la douzième session de la Commission du fait que le quorum n'avait pas été atteint lors de la session lorsque les PINK ont été adoptés. Le Secrétaire général a envoyé par courrier les 19 résolutions et les deux recommandations de la session aux représentants

permanents pour obtenir leur confirmation. Le Conseil a noté que sous réserve de leur approbation, le Secrétariat va lancer les mesures appropriées pour appuyer la mise en œuvre de ces résolutions et de ces décisions.

**4.13** Le Conseil a rappelé que le Treizième Congrès a décidé qu'étant donné que le quorum n'avait pas été atteint lors de l'élection des membres du Bureau de la Commission, les résultats de cette élection devraient être communiqués rapidement aux représentants permanents des Membres de l'OMM qui ont désigné des experts pour les représenter en permanence auprès de la Commission afin qu'ils prennent une décision. Le Conseil a noté que le Secrétariat prend les mesures voulues pour mettre en œuvre cette décision précise du Congrès.

**4.14** Etant donné les actions en cours, le Conseil a autorisé le Président de l'OMM à prendre en son nom des mesures de suivi appropriées à propos du rapport de la douzième session de la CMAg.

#### 5. RAPPORTS DES SESSIONS DES GROUPES D'EXPERTS ET GROUPES DE TRAVAIL RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 5 de l'ordre du jour)

##### GRUPE D'EXPERTS DU CONSEIL EXÉCUTIF/GROUPE DE TRAVAIL DE LA CSA POUR LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA CHIMIE DE L'ATMOSPHÈRE

**5.1** Le Conseil a pris note avec satisfaction du rapport de la réunion du Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la pollution de l'environnement et la chimie de l'atmosphère (Zurich, 8-11 mars 1999). En outre, le Conseil a pris acte des observations et des recommandations suivantes du groupe d'experts :

- a) la continuité des activités de la VAG dans le cadre des grandes lignes directrices du plan stratégique en vue de comprendre et d'atteindre les objectifs du Douzième Congrès est essentielle. Il faut reconnaître que le plan est un document évolutif et que ses éléments particuliers seront modifiés avec l'évolution des conditions et l'expérience opérationnelle;
- b) il est important de reconnaître les personnes et les institutions qui soutiennent les activités de la VAG afin de maintenir leur appui intellectuel et financier;
- c) l'importance et le futur potentiel du World Wide Web sont un moyen de communiquer les données et les informations de la VAG. Les activités actuelles de la VAG dans ce domaine ont été approuvées et une expansion et un développement rapides ont été encouragés.

Tout en souscrivant à ces observations et recommandations, le Conseil a insisté sur la nécessité d'un appui gouvernemental de grande ampleur, compte tenu des perspectives de mise en œuvre à long terme du programme de la VAG.

**5.2** Le Conseil s'est déclaré inquiet de la perte éventuelle de données obtenues par satellite à propos des tendances à long terme de l'ozone stratosphérique et de

la colonne totale d'ozone. Si de fait une telle lacune dans la saisie des données sur l'ozone par satellite apparaît dans un proche avenir (allant jusqu'à trois ans), il serait bon que les responsables de la VAG et des programmes affiliés coopèrent étroitement avec les agences spatiales pour assurer une couverture mondiale correcte à partir du sol en utilisant des données émanant de spectrophotomètres de Dobson, de sondes d'ozone, de spectrophotomètres Brewer et de stations lidar pendant la période intérimaire. Cela exigerait une augmentation du nombre d'échantillonnages et des activités d'assurance de la qualité qui doivent être soigneusement coordonnés et suivis.

**5.3** Le Conseil a noté que la VAG assure les mesures à long terme et de qualité assurées nécessaires en ce qui concerne la composition de l'atmosphère à l'appui des capteurs satellitaires assurant la vérification au sol. En outre, le Conseil recommande que les capteurs embarqués à bord de satellites soient constamment validés pendant toute leur durée de vie. Pour assurer la disponibilité de mesures au sol de haute qualité pendant une longue période, le Conseil a prié instamment les chercheurs œuvrant dans le domaine des satellites de partager leurs responsabilités et leurs ressources avec la VAG et les programmes connexes pour maintenir une exploitation de réseaux de haute qualité à l'appui de la vérification au sol des signaux transmis par les satellites de recherche pendant la durée de vie des capteurs.

**5.4** S'agissant de la qualité de l'air urbain, le Conseil a indiqué qu'il s'agissait là d'un facteur qui exerçait une influence considérable sur la santé publique et l'espérance de vie dans de nombreuses zones urbaines de la planète. Il a convenu qu'une recrudescence des activités déployées par la VAG permettrait de mettre en relief l'importance du rôle de ce programme dans tout ce qui touche l'environnement et donnerait ainsi à l'OMM la possibilité de participer à des entreprises communes et de mobiliser des ressources extérieures. Il a en outre reconnu qu'il appartenait à l'OMM, en collaboration avec d'autres organes des Nations Unies, de contribuer au diagnostic et à la prévision de la qualité de l'air urbain et de faire des recommandations en vue d'améliorations à cet égard.

#### **GROUPE D'EXPERTS DU CONSEIL EXÉCUTIF/GROUPE DE TRAVAIL DE LA CSA POUR LA RECHERCHE SUR LA PHYSIQUE ET LA CHIMIE DES NUAGES ET SUR LA MODIFICATION ARTIFICIELLE DU TEMPS**

**5.5** Le Conseil a pris note de la septième Conférence scientifique de l'OMM sur la modification artificielle du temps qui a eu lieu à Chiang Mai, en Thaïlande en février 1999 et qui a obtenu un grand succès. Plus de 85 exposés scientifiques ont été présentés aux 221 participants représentant 34 pays qui ont participé à la Conférence. Parmi les multiples résultats de cette Conférence, le Conseil a constaté qu'il existait un nombre beaucoup plus grand d'outils et de techniques que par le passé, tels que des instruments modernes permettant d'observer la structure fine des nuages ou

encore des modèles de nuages et des modèles d'échelle moyenne à haute résolution perfectionnés, et que le contexte actuel était donc favorable à l'évolution de la modification artificielle du temps. Il a relevé qu'il ne serait cependant possible d'accomplir des progrès dans ce domaine qu'à condition de soutenir davantage de programmes de recherche et/ou d'expériences visant à évaluer et à améliorer les techniques d'ensemencement des nuages. Cette question a été examinée et entérinée par le Treizième Congrès météorologique mondial.

**5.6** Le Conseil, ayant noté qu'il avait été fait mention à la Conférence de résultats encourageants obtenus dans le cadre de plusieurs expériences menées en divers points du globe pour ensemençer des nuages isolés au moyen des techniques d'ensemencement hygroscopique mises au point par l'Afrique du Sud, a demandé au Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la recherche sur la physique et la chimie des nuages et sur la modification artificielle du temps d'étudier de plus près ces activités et de faire rapport à ce sujet à sa prochaine session. Il s'est aussi félicité par avance de tout renforcement de la coopération internationale dans ce domaine et a donné son aval à l'organisation prévue, sur l'initiative de l'OMM, d'un atelier consacré à cette question d'ici à la fin de 1999.

**5.7** Le Conseil, ayant également pris note de l'accent mis pendant la Conférence sur l'importance de la modification artificielle du temps par inadvertance due à l'interaction des nuages et des polluants, a recommandé que les programmes de l'OMM concernés, à savoir le Programme de recherche sur la physique et la chimie des nuages et la modification artificielle du temps, le Programme de la VAG et le PMRC, prêtent davantage d'attention à cette question.

#### **GROUPE D'EXPERTS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**5.8** Le Conseil a pris note avec satisfaction du rapport de la dix-huitième session de son Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle, qui s'est tenue à Florence, Italie, du 18 au 22 janvier 1999. Il a été informé des progrès accomplis dans l'élaboration de la nouvelle version révisée des *Directives pour la formation professionnelle des personnels de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle* (OMM-N° 258) et a exprimé l'espoir que cette publication puisse paraître en l'an 2000. C'est aussi avec satisfaction qu'il a pris connaissance de la création d'une bibliothèque didactique virtuelle dans la sous-page Internet consacrée au Programme d'enseignement et de formation professionnelle.

**5.9** Le Conseil a été informé de la recommandation formulée par l'Association régionale VI (Europe) à sa douzième session quant à la désignation de l'École supérieure anatolienne de météorologie, établie à Ankara, Turquie, comme CRFPM de l'OMM pour la formation des personnels de la Classe II. Compte tenu des avis favorables du Secrétariat et du Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle relevant du Conseil exécutif, le Conseil a décidé de reconnaître

l'Ecole supérieure anatolienne de météorologie comme CRFPM de l'OMM dans la Région VI. Un enseignement et des cours de formation y seront dispensés, en turc et en anglais, à l'intention des personnels météorologiques de la Classe II (techniciens en météorologie), pour peu que soit conclu entre le pays hôte et l'OMM un accord conforme aux critères établis par le Conseil exécutif à sa trente-quatrième session.

**RAPPORT DE LA SEPTIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA MÉTÉOROLOGIE ANTARCTIQUE RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**5.10** Le Conseil exécutif a pris note du rapport de la septième session du Groupe de travail de la météorologie antarctique, qui s'était tenue à Hobart, Australie, du 7 au 11 septembre 1998, et a complimenté les membres du groupe pour le travail accompli sous la présidence de M. H. Hutchinson (Australie). Ce rapport avait été préalablement remis aux représentants permanents des Membres qui sont Parties au Traité de l'Antarctique afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant que les recommandations pertinentes ne soient soumises au Conseil. Ce dernier a examiné les modifications des attributions du Groupe de travail de la météorologie antarctique qui avaient été proposées au cours de la session de ce groupe, et a décidé de reconduire ce groupe et d'en réviser les attributions. Il a adopté la [résolution 10 \(EC-LI\)](#).

**5.11** Le Conseil a examiné la liste révisée des stations formant le réseau synoptique de base de l'Antarctique proposée par le groupe de travail, et l'a entérinée en adoptant la [résolution 11 \(EC-LI\)](#). En ce qui concerne la poursuite du développement du SMO dans l'Antarctique, le Conseil a rappelé qu'il fallait poursuivre les efforts déployés pour mettre en place de nouveaux systèmes d'observation — stations météorologiques automatiques (sur terre et sur mer), programme ASAP, système AMDAR, techniques modernes d'observation par satellite, etc. — et en tirer parti. Dans cette perspective, le Conseil a décidé de maintenir en vigueur la résolution 11 (EC-XLVI) — Organisation d'un programme international de bouées pour l'Antarctique et la résolution 12 (EC-XLVI) — Continuation du développement du Système mondial d'observation dans l'Antarctique.

**5.12** Le Conseil a noté l'évolution des dispositions relatives aux télécommunications en vigueur dans l'Antarctique, liée au développement planétaire du Système mondial de télécommunications. Il a examiné les amendements que le groupe proposait d'apporter au *Manuel du SMT* (OMM-N° 386) — Volume II — Antarctique et les a entérinés en adoptant la [résolution 12 \(EC-LI\)](#).

**COMITÉ SCIENTIFIQUE MIXTE OMM/CIUS/COI POUR LE PROGRAMME MONDIAL DE RECHERCHE SUR LE CLIMAT**

**5.13** Le Conseil a pris note du rapport du Comité scientifique mixte OMM/CIUS/COI pour le PMRC et s'est déclaré satisfait des progrès constants réalisés dans la mise en œuvre du Programme. Le Conseil s'est

félicité particulièrement du succès de la Conférence internationale sur le Programme CLIVAR relevant du PMRC qui a eu lieu à Paris, en France, du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 1998. La conférence a démontré la volonté de nombreux pays de participer et de contribuer à la recherche à l'échelle mondiale sur la prévision de la variabilité et de l'évolution du climat. De nombreux autres pays ont exprimé le souhait de participer à l'appui aux activités régionales et d'assister à une amélioration des prévisions sur la variabilité du climat. Le Conseil a incité le Comité scientifique mixte à veiller à ce que les résultats des recherches effectuées dans le cadre du Programme CLIVAR soient communiqués à tous les pays et à s'entretenir avec les responsables des services CLIPS afin que des moyens appropriés de diffuser et d'améliorer les applications des prévisions climatologiques soient mis en place.

**5.14** Le Conseil s'est félicité de la création par le Comité scientifique mixte de l'initiative du PMRC sur le climat et la cryosphère, qui vise à réaliser de vastes recherches sur les éléments cryosphériques du système climatique et sur leur interaction avec l'atmosphère, les océans et la surface terrestre. Le Conseil s'est également déclaré intéressé par la période coordonnée d'observation intensive prévue dans le cadre de GEWEX pour la période 2001-2002. La période coordonnée d'observation intensive a pour objectif global d'étudier l'influence des sources et des puits de chaleur et d'humidité continentales sur le système climatologique mondial et ses anomalies. Parallèlement à d'autres projets du PMRC (en particulier le Programme CLIVAR), on obtiendra ainsi une perspective d'ensemble à propos de diverses caractéristiques mondiales du climat (par exemple les circulations de la mousson) et de la mesure dans laquelle elles dépendent d'importants processus atmosphériques et hydrologiques locaux.

**COMITÉ DIRECTEUR OMM/COI/PNUE/CIUS POUR LE SYSTÈME MONDIAL D'OBSERVATION DU CLIMAT (SMOC)**

**5.15** Le Conseil a pris note du rapport sur la huitième session (Genève, Suisse, 9-12 février 1999) du Comité directeur pour le SMOC relevant de l'Organisation météorologique mondiale, de la Commission océanographique intergouvernementale, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Conseil international pour la science. Il s'est déclaré satisfait des progrès réalisés dans la mise en œuvre du système d'observation initial du SMOC et a remercié les Membres concernés de leur appui. Il a cependant relevé, en se déclarant, comme le Treizième Congrès, très préoccupé, que le SMOC était parvenu à un point critique de son existence en raison de la grande insuffisance des ressources disponibles pour en poursuivre la mise en place. Il a exhorté les Membres à poursuivre et à renforcer cet appui en maintenant et en améliorant les éléments de leurs systèmes d'observation existants qu'ils ont identifiés comme faisant partie du système d'observation initial.

**5.16** Le Conseil a pleinement ratifié les activités proposées par le Comité directeur au nom des systèmes

mondiaux d'observation du climat, en réponse aux décisions prises par la quatrième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Buenos Aires, novembre 1998). Il a pris note de l'importante charge de travail supplémentaire que ces propositions imposaient au Secrétariat du SMOC et a demandé à chaque commanditaire de revoir ses plans de financement du SMOC et d'assurer un appui suffisant. Il a vivement incité les Membres à envisager de seconder un personnel qualifié et/ou de contribuer au Fonds pour le SMOC, afin d'aider à la réalisation de ces activités.

#### COMITÉ INTERINSTITUTIONS DU PROGRAMME D'ACTION POUR LE CLIMAT

**5.17** Le Conseil a noté le rapport, dont le Treizième Congrès avait débattu assez longuement, de la troisième session tenue par le CIPAC. Il a comme le Congrès relevé avec inquiétude que des occasions favorables risquaient d'être manquées en raison de la parcimonie avec laquelle les organisations parrainant le Programme d'action pour le climat distillaient les ressources. Il a prié le Secrétaire général de consulter sans tarder les chefs de secrétariat desdites institutions afin de revoir le mécanisme général de coordination du programme et d'étudier s'il convenait d'établir et financer un petit secrétariat spécial, ou, autre solution, d'établir un mécanisme de coordination différent qui pourrait s'avérer plus efficace que celui en place.

**5.18** Le Conseil a noté par ailleurs que le CIPAC avait recensé plusieurs questions essentielles auxquelles il conviendrait de s'attaquer : il s'agirait notamment d'étudier la façon de procéder pour organiser une troisième conférence mondiale sur le climat et pour améliorer la coopération et la coordination entre les institutions qui parrainent le Programme d'action pour le climat s'agissant de l'exploitation de nouvelles sources de financement pour les activités qui ont trait à l'environnement. Le Conseil a prié le Secrétaire général de veiller à ce que l'on continue d'accorder à ces questions toute l'attention voulue.

#### RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE VÉRIFICATION INTERNE ET D'ENQUÊTES AU CONSEIL EXÉCUTIF

**5.19** Le Conseil exécutif a pris note avec intérêt du premier rapport soumis par le SVIE lequel, au cours de sa première année d'activité, a établi et institutionnalisé les fonctions de vérification interne et d'enquête au sein de l'OMM, entre autres par son inclusion dans le Règlement financier et par la publication d'une charte de la vérification interne et d'un manuel de vérification exposant en détail le mode de fonctionnement du Service. Le Conseil a aussi noté avec satisfaction que le SVIE avait déjà commencé à mettre en œuvre les vérifications et examens dont il est question dans le Plan de travail de vérification interne approuvé par le Secrétaire général pour la période 1998-1999.

**5.20** Le Conseil exécutif a relevé les efforts déployés par le SVIE pour prendre activement part aux diverses

réunions et activités formelles et informelles menées par les services de vérification et de surveillance des organismes des Nations Unies, notamment celles ayant leur siège à Genève. Il a également noté que les commissaires aux comptes et le SVIE ont établi des relations de travail étroites et efficaces.

**5.21** Le Conseil a proposé au Secrétaire général de joindre à l'avenir ses remarques sur le rapport annuel du SVIE, y compris une description du suivi qu'imposent les questions soulevées dans le rapport.

**5.22** Le Conseil a pris acte, en l'approuvant, du Plan de travail annuel de vérification interne pour la période de 1998-1999 adopté par le Secrétaire général et a invité le SVIE à inclure de tels plans de travail de vérification pertinents dans ses prochains rapports annuels.

**5.23** Enfin, le Conseil exécutif a incité le Secrétaire général à continuer de mobiliser des ressources extra-budgétaires, par exemple le Fonds d'affectation spéciale de l'OMM pour le contrôle interne et les divers programmes pour les administrateurs auxiliaires, afin d'assurer une plus large vérification des activités de l'Organisation.

#### 6. BUDGET-PROGRAMME POUR 2000-2001 (point 6 de l'ordre du jour)

**6.1** Le Conseil exécutif a adopté la [résolution 13](#) (EC-LI) concernant le budget et les contributions pour l'exercice biennal 2000-2001. Les crédits approuvés s'élèvent à 126 150 000 francs suisses, dont 124 400 000 provenant des contributions dont devront s'acquitter les Membres et 1 750 000 du produit de la vente de l'ancien bâtiment du siège de l'OMM, conformément aux décisions du Treizième Congrès.

**6.2** Le Conseil a en outre approuvé la liste des sessions de groupes d'experts et de groupes de travail ainsi que des colloques, conférences techniques, cycles d'études et stages de formation qui pourraient être organisés, telle qu'elle figure dans l'[Annexe III](#) du présent rapport. Ces réunions auront lieu pour autant que les fonds nécessaires puissent être dégagés dans les limites du budget approuvé, conformément aux directives fixées par le Treizième Congrès. Le Conseil a aussi autorisé le Secrétaire général à approuver des amendements à cette liste, le cas échéant. Le Conseil a en outre noté que, pour ce qui est du Titre 3.0, le coût supplémentaire estimé pour les deux sessions de l'équipe spéciale — récemment constituée — chargée d'étudier la structure générale de l'OMM et du Groupe de travail consultatif sur le rôle et le fonctionnement des SMHN n'avait pas été inscrit au budget pour le premier exercice biennal. Il a par conséquent prié le Secrétaire général de faire face à ces besoins en tirant parti de la marge de manœuvre prévue pour la mise en œuvre des programmes et d'éventuelles réductions des dépenses dans d'autres secteurs.

**6.3** Le Conseil exécutif a noté les décisions du Treizième Congrès qui sont consignées dans les paragraphes 8.9 et 8.10 du résumé général du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902) et concernent l'exécution du



budget-programme. Il a noté aussi qu'au moment d'approuver le montant maximal des dépenses, le Congrès avait reconnu qu'il n'avait pas été possible de satisfaire, dans les limites du budget, la totalité des besoins prioritaires exprimés par les Membres. Il avait prié le Secrétaire général de se concerter avec le Conseil exécutif pour apporter aux programmes tous les ajustements voulus de manière à satisfaire le plus efficacement possible les exigences les plus immédiates du Congrès durant la treizième période financière dans les limites des crédits approuvés pour ces programmes. Il avait fait observer enfin que les programmes qui seraient financés à l'aide du montant supplémentaire de 3,5 millions de francs suisses devaient être menés à bien dans le courant de la treizième période financière. Par conséquent, des virements budgétaires devront peut-être être opérés conformément au Règlement financier. Le Conseil a prié le Secrétaire général de fournir dans ses rapports les informations habituelles sur l'état d'avancement des programmes et l'exécution du budget.

**6.4** Le Conseil exécutif a noté que le budget du premier exercice biennal (2000-2001), qui s'inscrit dans les limites fixées pour la treizième période financière, était fondé sur les barèmes des traitements, l'indice des prix et les taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies en vigueur en mars 1999.

**6.5** En ce qui concerne les effectifs, le Conseil a prié le Secrétaire général de se conformer aux décisions du Treizième Congrès qui sont consignées dans le paragraphe 8.11 du résumé général des travaux du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902).

**6.6** Le Conseil a approuvé le budget du Fonds commun OMM/CIUS/COI pour la recherche sur le climat pour l'exercice biennal 2000-2001, tel qu'il figure dans l'*Annexe IV* au présent rapport. Il a noté que le CIUS et la COI devraient verser chacun une contribution de 1 672 000 francs suisses, soit 1 100 000 dollars E.-U. à ce fonds et a donc autorisé le versement d'une somme équivalente représentant la contribution de l'OMM. Il a décidé en outre que, conformément à l'accord OMM/CIUS/COI, l'Organisation verserait une somme complémentaire à titre de contribution unilatérale au Fonds commun, de manière à porter le total de la contribution de l'OMM autorisée pour l'exercice biennal 2000-2001 à 4 168 800 francs suisses.

**6.7** Le Conseil a prévu des crédits pour permettre aux commissions techniques et aux associations régionales énumérées ci-après de tenir des sessions en 2000 et 2001 :

#### 2000

Association régionale II (douzième session)

Commission des systèmes de base (douzième session)

Commission d'hydrologie (onzième session)

#### 2001

Association régionale III (treizième session)

Association régionale IV (treizième session)

Commission de climatologie (treizième session)

Commission technique OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (première session)

## 7. QUESTIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES (point 7 de l'ordre du jour)

### 7.1 QUARANTE-QUATRIÈME PRIX DE L'OMI (point 7.1)

**7.1.1** Le Conseil exécutif a décerné le quarante-quatrième Prix de l'OMI à M. J. C. I. Dooge.

**7.1.2** M. A. Diouri a été nommé membre du Comité de sélection, en remplacement de M. M. S. Mhita. Le Comité est maintenant composé de M. J. Zielinski (président), M. A. Diouri, M. R. R. Kelkar et M. Lim Joo Tick.

### 7.2 AUTRES PRIX ET RÉCOMPENSES (point 7.2)

#### PRIX DU PROFESSEUR VILHO VAISALA

**7.2.1** Le Comité de sélection chargé par le Conseil d'attribuer le Prix du Professeur Vilho Vaisala, composé de MM. E. A. Mukolwe (remplaçant M. F. Oyou), G. A. McBean et S. K. Srivastava, président de la CIMO, a recommandé que ce quatorzième Prix soit décerné à MM. B. E. Goodison (Canada), P. Y. T. Louie (Canada) et D. Yang (Chine) pour le document intitulé *WMO solid precipitation measurement intercomparison — Final report* publié dans le rapport N° 67 (OMM/DT-N° 872), 1998, de la série consacrée aux instruments et aux méthodes d'observation. La proposition du Comité de sélection a été approuvée par le Conseil.

#### PRIX INTERNATIONAL NORBERT GERBIER-MUMM

**7.2.2** Le Conseil a approuvé la proposition du Comité de sélection chargé d'attribuer le Prix international Norbert Gerbier-MUMM pour l'an 2000 et a décerné ce prix à MM. J.-C. Calvet, J. Noilhan, J.-L. Roujean, P. Bessemoulin, M. Cabelguenne, A. Olioso et J.-P. Wigneron (France) pour le document intitulé *An interactive vegetation SVAT model tested against data from six contrasting sites*.

#### PRIX DE L'OMM DESTINÉ À RÉCOMPENSER DE JEUNES CHERCHEURS

**7.2.3** En se fondant sur la recommandation du Comité de sélection, le Conseil a décerné le Prix 1999 de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs à M. J.A. Aravequia (Brésil) pour le document intitulé *The role of moist baroclinic instability in the growth and structure of monsoon depressions* et à M. G. Bodeker (Nouvelle-Zélande) pour le document intitulé *Trends and variability in vertical ozone and temperature profiles measured at Lauder, New Zealand*.

**7.2.4** Le Conseil exécutif a désigné quatre nouveaux membres pour faire partie du Comité de sélection chargé de choisir le ou les lauréat(s) du Prix 2000, à savoir :

F. Camargo Duque

F. J. B. Hounton

L. P. Prahm

R. Prasad

### **7.3 DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ORGANISÉES DURANT LA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 7.3)**

**7.3.1** Le Conseil exécutif a retenu les trois thèmes ci-après pour les conférences scientifiques qui seront prononcées durant sa cinquante-deuxième session :

- a) L'ozone stratosphérique et son incidence sur les conditions météorologiques et les changements climatiques
- b) Biométéorologie : étude des liens unissant le temps, le climat et la santé
- c) Prévisions climatiques saisonnières : évolution récente.

**7.3.2** Il a prié le Secrétaire général de choisir deux thèmes et de prendre les dispositions nécessaires pour que deux conférences soient organisées durant la cinquante-deuxième session du Conseil exécutif.

**7.3.3** Le Conseil exécutif a aussi estimé que les thèmes "Mise en place de centrales solaires et éoliennes dans les régions désertiques en vue de l'exploitation à grande échelle des énergies renouvelables" et "La modification artificielle du temps et ses conséquences juridiques, sociales et environnementales" pourraient être envisagés pour une prochaine session.

### **7.4 THÈME DE LA JOURNÉE MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE DE 2001 (point 7.4)**

**7.4.1** Le Conseil a décidé que le thème de la Journée météorologique mondiale de 2001 serait "Tous mobilisés en faveur du temps, du climat et de l'eau".

### **CÉLÉBRATION DU CINQUANTENAIRE DE L'OMM EN L'AN 2000**

**7.4.2** A la suite des débats qu'il a tenus à ce sujet à ses quarante-neuvième et cinquantième sessions, le Conseil exécutif a examiné une stratégie de communication pour la célébration du cinquantenaire de l'OMM en l'an 2000.

**7.4.3** Après avoir examiné la stratégie proposée, le Conseil a ratifié les mesures prises par le Secrétaire général pour célébrer le cinquantenaire de l'Organisation météorologique mondiale.

### **7.5 QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL (point 7.5)**

#### **AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DU PERSONNEL**

**7.5.1** Le Conseil exécutif a pris note des amendements que le Secrétaire général avait apportés depuis sa cinquantième session aux dispositions du Règlement du personnel applicables au personnel du Secrétariat et à celui des projets d'assistance technique.

#### **CONDITIONS D'EMPLOI DU PERSONNEL TEMPORAIRE**

**7.5.2** Le Conseil a pris note du rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour améliorer les

conditions d'emploi du personnel temporaire, convenues par le Conseil exécutif à sa cinquantième session.

**7.5.3** Le Conseil exécutif a noté que le Secrétaire général avait approuvé la recommandation faite par l'Equipe spéciale du Secrétariat chargée d'étudier les modalités de gestion des ressources humaines d'envisager d'offrir un contrat d'une durée déterminée de un an au personnel temporaire qui remplit depuis cinq ans ou plus des tâches à caractère continu mais auxquelles le Congrès et le Conseil exécutif n'ont alloué qu'un financement provisoire, en spécifiant aux intéressés qu'ils ne peuvent de ce fait devenir permanents.

**7.5.4** Le Conseil a approuvé l'insertion de cette disposition dans le chapitre approprié du Règlement du personnel.

#### **RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE**

**7.5.5** Le Conseil exécutif a pris note du vingt-quatrième rapport annuel de la Commission de la fonction publique internationale, présenté conformément à l'article 17 du Statut de la Commission.

#### **STRATÉGIE EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**7.5.6** Le Conseil exécutif a noté que le Secrétaire général avait établi un document sur la stratégie à adopter en matière de gestion des ressources humaines pour les années à venir.

**7.5.7** Le Conseil a indiqué qu'il tenait à être informé, à sa prochaine session, des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie en matière de gestion des ressources humaines. A cet égard, il a demandé au Secrétaire général d'effectuer une étude au sujet de l'incidence du maintien d'un facteur de vacance sur la politique d'emploi du Secrétariat, notamment pour ce qui concerne le personnel temporaire engagé pour de longues périodes, et de lui en présenter les conclusions à sa cinquante-deuxième session.

**7.5.8** Tout en convenant de la nécessité d'une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre à l'avenir, le Conseil a bien précisé que cette évolution ne devait pas se faire au détriment des conditions d'emploi, et notamment celles du personnel temporaire justifiant de longs états de service.

#### **TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES HORS CLASSE**

**7.5.9** Le Conseil a noté la décision du Treizième Congrès concernant les traitements du personnel hors classe (Secrétaire général, Secrétaire général adjoint et sous-Secrétaire général).

**7.5.10** Le Conseil a aussi noté la décision prise par le Treizième Congrès d'autoriser le Conseil exécutif à effectuer tout réajustement de traitement qui pourrait se révéler nécessaire si, pendant la treizième période financière, les Nations Unies augmentaient les traitements de fonctionnaires de rang comparable.

**RAPPORT SUR LES NOMINATIONS, PROMOTIONS ET CHANGEMENTS D'AFFECTATION INTERVENUS DANS LA CATÉGORIE DES ADMINISTRATEURS ET DES FONCTIONNAIRES DE RANG SUPÉRIEUR**

**7.5.11** Conformément à l'article 21, alinéa *b*), de la Convention, le Conseil exécutif a examiné et approuvé les nominations suivantes auxquelles le Secrétaire général a procédé depuis sa cinquantième session :

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
M. A. R. THOMAS (Etats-Unis d'Amérique)	Directeur (D.2), Secrétariat du Système mondial d'observation du climat	3 juillet 1999
M. C. M. A. CAPONI TROMBI (Venezuela)	Fonctionnaire scientifique principal (P.5), Bureau du SHOFM, Département de l'hydrologie et des ressources en eau	3 janvier 1999
M. M. S. J. HARRISON (Royaume-Uni)	Chef (P.5), Bureau du projet CLIPS, Département du Programme climatologique mondial	1 <sup>er</sup> février 1999
M. A. V. KARPOV (Fédération de Russie)	Fonctionnaire scientifique principal (P.5), Division du Système d'observation, Département de la Veille météorologique mondiale	21 février 1999
M. A. LEPP (Canada)	Chef (P.5), Division de la gestion des ressources humaines, Département de la gestion des ressources	28 novembre 1998
M. P. D. LLANSÓ (Etats-Unis d'Amérique)	Chef (P.5), Division du Programme mondial des applications climatologiques, Département du Programme climatologique mondial	1 <sup>er</sup> décembre 1998
M. T. M. AL-GHANEM (Italie)	Chef (P.5), Bureau de l'information et des relations publiques, Cabinet du Secrétaire général	8 avril 1999
M. M. H. PROFFITT (Etats-Unis d'Amérique)	Fonctionnaire scientifique principal (P.5), Division de l'environnement, Département du programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement	28 février 1999
M. G. F. BARNAUD (France)	Traducteur (français) (P.4), Division linguistique, Département des services linguistiques, des publications et des conférences	1 <sup>er</sup> septembre 1998
M. M. Y. M. YOUNES (Egypte)	Traducteur (arabe) (P.4), Division linguistique, Département des services linguistiques, des publications et des conférences	3 mai 1999

(suite)

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
Mme N. BRUTSCH (Suisse)	Assistante personnelle du Secrétaire général (P.3), Cabinet du Secrétaire général	4 janvier 1999
M. H. K. T. TAIKI (Vanuatu)	Fonctionnaire chargé de programmes (P.2), Bureau sous-régional pour le Pacifique Sud-Ouest (Apia, Samoa)	8 avril 1999
M. A. S. CISSOKO (Côte d'Ivoire)	Fonctionnaire scientifique principal (P.5) affecté à la Convention sur la lutte contre la désertification à Bonn, Allemagne	1 <sup>er</sup> janvier 1999
Mme A. F. GLINNI (Italie)	Administrateur auxiliaire (P.2), Département de la coopération technique	10 janvier 1999
M. J. L. KUYLENSTIERNA (Suède)	Administrateur auxiliaire (P.2) simultanément au Département de l'hydrologie et des ressources en eau et au Département du Programme climatologique mondial	20 septembre 1998

**7.5.12** Le Conseil a noté les nominations et/ou promotions suivantes qui ont été approuvées par le Secrétaire général depuis sa dernière session, à la suite de l'examen des réponses aux avis de vacance de poste :

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
M. N. T. DIALLO (Guinée)	Chef (P.5), Service météorologique aéronautique, Département de la Veille météorologique mondiale	20 octobre 1998
M. M. V. K. SIVAKUMAR (Inde)	Chef (P.5), Division de la météorologie agricole, Département du Programme climatologique mondial	1 <sup>er</sup> décembre 1998
M. T. W. SUTHERLAND (Sainte-Lucie)	Assistant exécutif du Secrétaire général (P.5), Cabinet du Secrétaire général	8 février 1999

**7.5.13** Le Conseil a également pris note de la promotion suivante qui ont été approuvées par le Secrétaire général depuis sa dernière session à la suite d'une opération de classement des postes :

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
M. M. HUSAIN (Pakistan)	Directeur, Département de la gestion des ressources humaines, promu de D.1 à D.2	1 <sup>er</sup> août 1998

**7.5.14** Le Conseil a en outre noté le changement d'affectation suivant auquel a procédé le Secrétaire général depuis sa dernière session :

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
Mme M. A. GLAVIN (Suisse)	Assistante personnelle du Secrétaire général (P.3), mutée au poste de fonctionnaire du Service des conférences, Département des Services linguistiques, des publications et des conférences	1 <sup>er</sup> novembre 1998

## **7.6 QUESTIONS FINANCIÈRES (point 7.6 de l'ordre du jour)**

### **NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**7.6.1** Le mandat de l'actuel commissaire aux comptes de l'OMM, qui est le Président de la Cour des comptes française, expire le 30 juin 2000. Le Conseil a été informé que ce dernier s'était déclaré disposé à exercer un nouveau mandat. Après étude des conditions proposées par le commissaire aux comptes dans sa lettre du 5 mars 1999, conditions inchangées par rapport aux précédents mandats, et satisfait de la façon dont l'actuel commissaire aux comptes s'est acquitté de sa mission, le Conseil a adopté la [résolution 14](#) (EC-LI) prorogeant son mandat pour une période de quatre ans (1<sup>er</sup> juillet 2000 – 30 juin 2004).

### **BUDGET 2000-2001 DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE**

**7.6.2** Le Conseil exécutif a reconnu que le Programme de coopération technique devrait être une activité hautement prioritaire de l'OMM, comptant un certain noyau de fonctions financées sur le budget ordinaire au titre du Programme 3.7, conformément aux décisions du Treizième Congrès, ainsi que d'autres activités à l'appui du Programme, financées à partir du Fonds de la coopération technique. Le Conseil exécutif

a examiné les projets à financer sur le Fonds de coopération technique en 2000-2001 et a noté que, pour les projets prévus au titre du PNUD et des fonds d'affectation spéciale, les ressources prévues atteindraient environ 5,4 millions de francs suisses. Le Conseil a noté que toute insuffisance dans le remboursement des frais de soutien serait comblée par des réductions équivalentes des dépenses prévues au titre du Fonds de coopération technique durant l'exercice biennal 2000-2001.

**7.6.3** Le Conseil a adopté la [résolution 15](#) (EC-LI).

### **RAPPORT FINANCIER INTÉrimAIRE DU Secrétaire général**

**7.6.4** Le Conseil exécutif a noté les renseignements fournis dans le rapport que le Secrétaire général avait présenté au Treizième Congrès au sujet de la situation financière de l'Organisation pendant la douzième période financière.

### **RAPPORT DU Comité CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS FINANCIÈRES**

**7.6.5** Le Conseil exécutif a examiné le rapport du Comité consultatif pour les questions financières. Il a pris note de la recommandation du Comité consultatif figurant à l'[Annexe V](#) du présent rapport. Le Conseil exécutif a tenu compte de la recommandation pour prendre sa décision au titre du point pertinent de l'ordre du jour.

## **8. DATE ET LIEU DES CINQUANTE-DEUXIÈME ET CINQUANTE-TROISIÈME SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 8 de l'ordre du jour)**

Le Conseil a convenu que sa cinquante-deuxième session aura lieu au Siège de l'OMM, à Genève, du 16 au 26 mai 2000. Sa cinquante-troisième session aura lieu au Siège de l'OMM du 15 au 25 mai 2001, sous réserve de toute modification dont il pourrait décider.

## **9. CLÔTURE DE LA SESSION (point 9 de l'ordre du jour)**

La cinquante et unième session du Conseil exécutif a pris fin le 29 mai 1999 à 12 h 25.

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

## RÉSOLUTION 1 (EC-LI)

### GRUPE CONSULTATIF D'EXPERTS DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) La résolution 2 (EC-XLVIII) — Groupe consultatif d'experts de la coopération technique,
- 2) la résolution 18 (Cg-XIII) — Programme de coopération volontaire de l'OMM,
- 3) le paragraphe 3.7.2.6 du résumé général du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902),

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de disposer d'un mécanisme permettant d'examiner régulièrement les questions relatives aux activités de coopération technique, et dont les fonctions comprendraient celles confiées auparavant au Groupe d'experts du Programme de coopération volontaire (PCV) de l'OMM,

**RÉTABLIT** le Groupe consultatif d'experts de la coopération technique qui devra le conseiller sur tout ce qui touche à la coopération technique, y compris le PCV. Les attributions du Groupe seront les suivantes :

- a) donner des conseils sur les orientations à suivre en matière de coopération technique, y compris en ce qui concerne le PCV, le financement et la mise en œuvre des activités, la mobilisation des ressources, la structure générale et l'exécution du Programme de coopération technique;
- b) donner des avis pour la détermination des priorités selon le degré d'urgence et la nature des besoins à satisfaire : intervention immédiate (court terme), consolidation (moyen terme), développement (long terme), en s'appuyant sur l'ensemble des renseignements disponibles concernant ces besoins;
- c) formuler des avis sur les possibilités et les perspectives de coopération technique, notamment en ce qui concerne les approches et les sources de financement nouvelles;
- d) donner des avis sur l'évolution des priorités parmi les bailleurs de fonds extérieurs, sur les organismes de financement dont il serait possible d'obtenir le concours et sur les modalités d'accès au financement;
- e) donner son avis sur l'efficacité des activités de coopération technique à l'appui d'autres programmes de l'OMM;
- f) s'agissant du PCV de l'OMM, en particulier :
  - i) donner des avis à l'effet d'améliorer la gestion et l'efficacité;

- ii) déterminer les besoins qui pourraient être satisfaits à l'aide du PCV, y compris le PCV(F) et donner des avis sur la question; et
- g) promouvoir les activités de coopération technique;
- h) donner des conseils sur les critères employés pour évaluer les activités de coopération technique des bureaux sous-régionaux, puis examiner ces critères;

**DÉCIDE** que son Groupe consultatif d'experts de la coopération technique sera composé des personnes ci-après :

M. R. A. Sonzini (président), troisième vice-président  
M. K. Konaré  
M. A. M. Noorian  
M. R. Prasad  
M. T. Sutherland  
M. Wen Kegang  
M. J. Zielinski

En outre, seront invités à participer aux réunions du Groupe, à leurs propres frais, des experts désignés par l'Australie, la France, le Canada, l'Allemagne, le Japon, l'Espagne, le Maroc, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique;

**DÉCIDE** que son Groupe consultatif d'experts de la coopération technique :

- a) pourra inviter des représentants d'autres pays Membres à assister à ses réunions à leurs propres frais;
- b) pourra demander conseil à des experts de groupements professionnels ou d'organismes de financement externe ou les inviter à ses réunions, selon les besoins;
- c) devra se conformer aux modalités en vigueur pour les organes comparables de l'OMM, et s'efforcer de formuler ses propositions sur la base d'un consensus;
- d) devra tenir au moins deux sessions pendant la treizième période financière, parallèlement à des sessions du Conseil exécutif;
- e) devra faire rapport régulièrement au Conseil exécutif;

**PRIE** le Secrétaire général de fournir au Groupe consultatif d'experts de la coopération technique toute l'assistance nécessaire.

NOTE : la présente résolution annule et remplace la résolution 2 (EC-XLVII).

## RÉSOLUTION 2 (EC-LI)

### GROUPE DE TRAVAIL DE LA PLANIFICATION À LONG TERME

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 23 (Cg-XIII) — Cinquième Plan à long terme de l'OMM,
- 2) la résolution 24 (Cg-XIII) — Elaboration du sixième Plan à long terme de l'OMM,
- 3) le paragraphe 3.5.0.13 du résumé général du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902),

**DÉCIDE :**

- 1) de reconduire son Groupe de travail de la planification à long terme en lui confiant les attributions suivantes :
  - a) étudier les modalités et la portée du processus de contrôle et d'évaluation des résultats (y compris le rapport utilité-coût) obtenus dans l'application des plans à long terme antérieurs de l'OMM;
  - b) perfectionner le processus de planification à la lumière de l'expérience acquise dans l'élaboration, le suivi et l'exécution des plans à long terme antérieurs, des directives données par le Treizième Congrès et des faits nouveaux concernant les grands problèmes auxquels l'OMM est confrontée;
  - c) guider et coordonner l'examen des programmes et de la structure de l'OMM;
  - d) lui soumettre à sa cinquante-deuxième session un rapport qui contiendra des propositions et des recommandations sur les points suivants :
    - i) vision, politiques, stratégie et priorités générales de l'Organisation pour la période de planification;
    - ii) l'optique générale, la structure, la forme, le contenu et la période d'application du sixième Plan à long terme;
    - iii) la structure à utiliser pour la présentation des programmes dans le sixième Plan à long terme et des propositions de budget-

- iv) les directives révisées sur le suivi et l'évaluation des plans à long terme de l'OMM, et sur l'élaboration du sixième Plan;
- e) guider de manière générale au nom du Conseil exécutif les travaux des commissions techniques, des régions et du Secrétariat afférents à la préparation du sixième Plan à long terme;
- f) d'aider à sa cinquante-quatrième session le Conseil exécutif à :
  - i) évaluer les progrès accomplis vers l'atteinte des principaux objectifs à long terme et des cibles assignés aux programmes de l'OMM dans les plans à long terme de celle-ci;
  - ii) réexaminer l'ébauche du sixième Plan à long terme pour en rendre compte au Quatorzième Congrès;

- 2) de désigner les experts ci-après comme membres du groupe de travail :

M. J.-P. Beysson\*

M. A. Diouri

Mme I. Dutra Maisonnavé

M. P. Ewins\*

M. R. R. Kelkar\*

M. Lim Joo Tick\*

M. E. A. Mukolwe\*

M. Y. Takigawa

M. N. I. Tawfiq

M. J. Zielinski

\* Membres de l'Equipe spéciale chargée d'analyser la structure de l'OMM. Voir également le paragraphe 3.6. **NOMME** M. P. Ewins président du groupe de travail; **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour appuyer les activités du groupe de travail.

NOTE : Cette résolution annule et remplace la résolution 1 (EC-XLVII).

## RÉSOLUTION 3 (EC-LI)

### GROUPE CONSULTATIF DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 26 (Cg-XIII) — Rôle et fonctionnement des Services météorologiques nationaux,
- 2) la Déclaration de Genève émanant du Treizième Congrès météorologique mondial,

- 3) les décisions pertinentes du Congrès mentionnées dans les paragraphes du résumé général du *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès* (OMM-N° 902) qui se rapportent à cette question, en particulier les paragraphes 6.3.6, 6.4.7, 6.4.8, 6.4.9, 7.1.38, 7.1.39 et 7.2.1 à 7.2.32,

**DÉCIDE :**

- 1) d'établir un Groupe consultatif sur le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et de lui confier les attributions suivantes :
  - a) maintenir à l'étude le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux;
  - b) faciliter la coopération entre tous les prestataires de données et de services dans le domaine;
  - c) indiquer des moyens de renforcer la coopération avec les représentants de ces divers secteurs au plan international en respectant les principes dont s'inspire l'Organisation, et notamment l'article 26 de sa Convention;
  - d) régler le problème de la définition des termes d'usage courant;
  - e) établir des rapports que le Conseil exécutif examinera à ses cinquante-deuxième et cinquante-quatrième sessions;
- 2) de prier le Groupe consultatif de remplir, avec l'aide de la Commission d'hydrologie, les mêmes attributions que celles indiquées sous DÉCIDE, au paragraphe 1), alinéas a) à d), appliquées aux Services hydrologiques nationaux, y compris élaborer des documents pertinents sur le rôle et le fonctionnement de ces Services;
- 3) que le groupe consultatif sera composé des personnes ci-après :
  - M. Z. Alperson
  - M. Z. Batjargal
  - M. A. I. Bedritsky
  - M. F. Camargo Duque
  - M. U. Gärtner
  - M. J. J. Kelly
  - M. G. A. McBean
  - M. M. S. Mhita
  - M. G. C. Schulze
  - M. J. Zielinski
  - M. J. W. Zillman
  - M. Wen Kegang

**DÉSIGNE** M. J. W. Zillman comme président du groupe consultatif;

**PRIE** le Secrétaire général :

- 1) de prendre les mesures pertinentes pour fournir au groupe consultatif toute l'aide nécessaire;
- 2) de prendre des mesures appropriées à propos des questions connexes et d'informer régulièrement les Membres et les organisations internationales concernées de l'évolution de la situation en la matière.

## RÉSOLUTION 4 (EC-LI)

### GROUPE CONSULTATIF DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR L'ÉCHANGE INTERNATIONAL DE DONNÉES ET DE PRODUITS

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 40 (Cg-XII) — Politique et pratique adoptées par l'OMM pour l'échange de données et de produits météorologiques et connexes et principes directeurs applicables aux relations entre partenaires en matière de commercialisation des services météorologiques,
- 2) la résolution 25 (Cg-XIII) — Echange de données et de produits hydrologiques,
- 3) les décisions pertinentes du Congrès consignées dans le résumé général des travaux de sa treizième session,

**INVITE :**

- 1) le président de la Commission des systèmes de base à continuer de l'aider à suivre de près l'application de la résolution 40 (Cg-XII) et à faire réaliser une enquête sur l'évolution du volume de données et de produits météorologiques et connexes qui sont transmis sur le SMT;
- 2) le président de la Commission d'hydrologie à prodiguer conseils et assistance en ce qui concerne les aspects techniques de la mise en œuvre de la résolution 25 (Cg-XIII);
- 3) le président de la Commission de climatologie à poursuivre son action quant à l'application de la résolution 40 (Cg-XII) aux données et produits climatologiques;
- 4) le président de la Commission de météorologie aéronautique à prêter son concours pour toute question technique se rapportant à l'échange international de données et de produits météorologiques pour l'aéronautique qu'il conviendrait de résoudre;

**DÉCIDE :**

- 1) d'établir un groupe consultatif sur l'échange international de données et de produits pour qu'il lui fournisse une assistance dans ce domaine et notamment pour lui confier les tâches suivantes :
  - a) étudier plus avant la possibilité de consacrer le principe de l'échange libre et gratuit des données et des produits météorologiques et connexes, par exemple en l'inscrivant dans la Convention de l'OMM;
  - b) veiller à ce que les Membres et les organes constituants de l'OMM soient régulièrement informés des faits nouveaux en la matière ainsi que de leurs incidences;
  - c) fournir tous les avis et éclaircissements nécessaires concernant la mise en œuvre des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII);

- d) prendre en compte les préoccupations ainsi que les divergences d'opinion et d'interprétation et donner des conseils à cet égard;
- e) suivre de près l'application des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII) et le volume des données transmises dans ce contexte;
- f) s'occuper des nouvelles questions qui pourraient surgir dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'échange de données et de produits se rapportant à l'hydrologie, à la climatologie et à la météorologie aéronautique;
- g) établir un rapport pour la cinquante-troisième session du Conseil exécutif et pour le Quatorzième Congrès, au nom du Conseil, selon qu'il conviendra;
- 2) que les membres du groupe consultatif seront les suivants :
- M. Z. Batjargal  
M. A. I. Bedritsky  
M. J.-P. Beysson  
M. F. Camargo Duque

M. P. Ewins  
M. J. J. Kelly  
M. M. S. Mhita  
M. R. Prasad  
M. Y. Salahu  
M. R. A. Sonzini  
Président de la CSB  
Président de la CHy

**DÉSIGNE** M. J.-P. Beysson à la présidence du groupe consultatif;

**PRIE** le Secrétaire général :

- 1) de prendre les dispositions voulues pour faciliter la tâche du groupe consultatif;
- 2) de prendre les mesures requises à propos des questions connexes et de tenir les Membres et les autres organisations internationales concernées au courant des faits nouveaux liés à l'échange international de données et de produits.

**NOTE** : La présente résolution annule et remplace la résolution 3 (EC-XLVII).

## RÉSOLUTION 5 (EC-LI)

### RÈGLES ET PROCÉDURES RÉGISSANT LE FONCTIONNEMENT DU FONDS OMM POUR LA FOURNITURE AUX SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES D'UNE ASSISTANCE EN CAS DE CATASTROPHE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**CONSIDÉRANT** :

- 1) qu'une catastrophe peut réduire fortement la capacité des Services météorologiques et/ou hydrologiques nationaux de fournir des observations, des avis et des services de base,
- 2) que de nombreux pays en développement, lorsqu'ils sont victimes d'une catastrophe, n'ont pas la possibilité de remettre en état leurs Services météorologiques et/ou hydrologiques pour leur permettre d'assurer les services de base,

**NOTANT** :

- 1) que le Onzième Congrès a décidé de créer un Fonds pour la fourniture d'une assistance en cas d'urgence dans le cadre du Programme de coopération technique de l'OMM afin d'aider les Membres à conserver la capacité de répondre à leurs besoins dans des situations d'urgence résultant d'une catastrophe naturelle,
- 2) que le Treizième Congrès a décidé d'élargir la portée du Fonds aux catastrophes dues à d'autres causes,
- 3) que le Treizième Congrès l'a autorisé à modifier les règles et procédures régissant le fonctionnement du Fonds établies par le Conseil exécutif lors de sa quarante-troisième session, étant entendu que celui-ci ne servira que pour répondre aux besoins particulièrement urgents qu'aucune autre source ne permet de satisfaire rapidement,

**CONVAINCU** :

- 1) qu'il est important d'agir d'urgence dans les pays en développement victimes d'une catastrophe pour que les Services météorologiques et/ou hydrologiques dont le fonctionnement est interrompu puissent reprendre rapidement leurs activités,
- 2) qu'il est aussi important pour satisfaire les besoins régionaux et mondiaux dans le domaine de la météorologie et de l'hydrologie de recommencer promptement à fournir des prestations,

**PRIE** :

- 1) le Secrétaire général de continuer à exploiter le Fonds OMM pour la fourniture aux Services météorologiques et hydrologiques d'une assistance en cas de catastrophe (qui s'appelle «Fonds d'assistance en cas d'urgence de l'OMM»), fonds spécial établi en vertu de la règle 9.7 du Règlement financier de l'OMM, qui sera géré selon les règles et procédures financières applicables au fonctionnement du Fonds, telles qu'elles sont exposées en annexe de la présente résolution, et permettra d'aider les Membres qui sont victimes d'une catastrophe à réorganiser et à remettre en état leurs réseaux d'observation, leurs moyens et installations de collecte et de traitement des données et à échanger des données à l'échelle internationale, au cas où cette catastrophe aurait détruit ou gravement endommagé



- l'infrastructure météorologique et/ou hydrologique;
- 2) les Membres d'apporter des contributions volontaires à ce fonds spécial;
  - 3) le Secrétaire général de rechercher des fonds complémentaires en s'adressant à des donateurs potentiels, notamment le PNUD, la Banque mondiale, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU), d'autres institutions internationales de développement et le secteur privé;
  - 4) le Secrétaire général d'intervenir rapidement en recourant à ce Fonds, après avoir consulté le Président, afin d'apporter aux Membres qui en font la demande et après avoir dûment examiné celle-ci, une assistance en espèces ou en nature qui leur permette de remettre en état leurs Services météorologiques et/ou hydrologiques pour qu'ils fournissent les services de base requis;
  - 5) le Secrétaire général de lui présenter, à sa prochaine session, un rapport sur la situation du Fonds et sur les versements effectués durant l'année précédente;
  - 6) le Secrétaire général de contribuer, si cela est nécessaire et possible, à l'organisation d'une aide d'urgence à l'échelle bilatérale entre les Membres au cas où une catastrophe aurait rendu inopérant le Service météorologique et/ou hydrologique d'un Membre, et de lui soumettre un rapport, à sa prochaine session, sur les mesures prises à cet égard au cours de l'année précédente.

NOTE : Cette résolution annule et remplace la résolution 4 (EC-XLIII).

#### ANNEXE À LA RÉSOLUTION 5 (EC-LI)

#### RÈGLES FINANCIÈRES APPLICABLES AU FONDS OMM DESTINÉ À FOURNIR UNE ASSISTANCE AUX SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES EN CAS DE CATASTROPHE

1. Le Fonds sera géré par le Secrétaire général en tant que fonds spécial conformément au Règlement financier de l'OMM, sous réserve des dispositions indiquées ci-dessous.
2. Le Conseil exécutif pourra donner des directives supplémentaires relatives à l'interprétation de ces règles et règlements.
3. L'unité monétaire utilisée pour ce Fonds sera le dollar des Etats-Unis.
4. Les contributions volontaires pourront être apportées en nature ou dans n'importe quelle monnaie; le taux de change utilisé pour convertir en dollars des Etats-Unis les sommes versées en monnaie convertible devra être celui pratiqué par l'ONU pendant le mois de réception de la contribution.
5. Les intérêts produits par les crédits non affectés seront reversés au Fonds.
6. Tout solde disponible à la fin de la période financière restera acquis au Fonds.
7. Le Secrétaire général est autorisé à ajuster de 15 pour cent au maximum les crédits approuvés pour la mise en œuvre de projets au titre de ce Fonds après s'être assuré que le Fonds est suffisamment approvisionné.
8. Les dépenses identifiables afférentes à la gestion du Fonds seront maintenues à un niveau minimum et financées par le Fonds à condition qu'elles n'excèdent

pas 14 pour cent des ressources de celui-ci et des intérêts qui lui sont crédités.

9. Les droits de propriété du matériel acheté par l'intermédiaire du Fonds seront transmis aux pays bénéficiaires aux mêmes conditions et conformément aux pratiques courantes de l'OMM.

10. La valeur calculée et les droits de propriété des contributions en nature, y compris les équipements, le matériel, les services et la formation, devront être conformes aux règles et pratiques applicables au PCV.

#### PROCÉDURES APPLICABLES AU FONCTIONNEMENT DU FONDS

1. Dès réception d'une demande d'assistance d'urgence émanant d'un pays Membre qui viendrait d'être frappé par une catastrophe, le Secrétaire général fera évaluer l'aide minimale à fournir d'urgence au Service météorologique et/ou hydrologique de ce pays pour une remise en état des installations et une reprise des services de base.

2. L'évaluation pourrait, si nécessaire, être effectuée dans le cadre d'une mission.

3. L'assistance pourra être fournie en espèces ou en nature, sous forme de matériels, de services, ou de missions d'experts pour l'installation ou la remise en état des équipements.

**RÉSOLUTION 6 (EC-LI)****RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DE  
L'ASSOCIATION RÉGIONALE I (AFRIQUE)**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,  
AYANT EXAMINÉ le *Rapport final abrégé et résolutions* de la douzième session de l'Association régionale I (OMM-N° 891),

**DÉCIDE :**

- 1) de prendre note du rapport;
- 2) de prendre note des résolutions 1 à 18 (XII-AR I);

**PRIE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** de porter ces décisions à l'attention de tous les intéressés.

NOTE : La présente résolution annule et remplace la résolution 7 (EC-XLVII).

**RÉSOLUTION 7 (EC-LI)****RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE V  
(PACIFIQUE SUD-OUEST)**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,  
AYANT EXAMINÉ le *Rapport final abrégé et résolutions* de la douzième session de l'Association régionale V (OMM-N° 890),

**DÉCIDE :**

- 1) de prendre note du rapport;
- 2) de prendre note des résolutions 1 à 16 (XII-AR V);

**PRIE** le Secrétaire général de porter ces décisions à la connaissance de tous les intéressés.

NOTE : Cette résolution annule et remplace la résolution 2 (EC-XLVI).

**RÉSOLUTION 8 (EC-LI)****RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE (1998) DE LA  
COMMISSION DES SYSTÈMES DE BASE**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,  
AYANT EXAMINÉ le *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations* de la session extraordinaire (1998) de la Commission des systèmes de base (OMM-N° 893),

**DÉCIDE :**

- 1) de prendre note de ce rapport;
- 2) de prendre note des résolutions 1, 2, 3, 4 et 5 (CSB-Ext.(98));
- 3) de noter que la résolution 10 (CSB-97), établissant le Groupe directeur pour la coordination des fréquences radioélectriques, était maintenue en vigueur;
- 4) de prendre, en ce qui concerne les recommandations de la Commission, les mesures suivantes :

**Recommandation 1 (CSB-Ext.(98)) — Amendements au Manuel du Système mondial d'observation — Volume I, Partie III**

- a) approuver cette recommandation, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1999;
- b) prier le Secrétaire général d'apporter les amendements au *Manuel du SMO*;
- c) autoriser le Secrétaire général, en collaboration avec le président de la CSB, à apporter audit

*Manuel* toute correction de forme qui découlerait de ces amendements;

**Recommandation 2 (CSB-Ext.(98)) — Amendements au Manuel du Système mondial de télécommunications — Volume I, Aspects mondiaux, Parties I, II et III**

- a) approuver cette recommandation, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 1999;
- b) prier le Secrétaire général d'apporter les amendements au *Manuel du SMT*;
- c) autoriser le Secrétaire général, en collaboration avec le président de la CSB, à apporter audit *Manuel* toute correction de forme qui découlerait de ces modifications;

**Recommandation 3 (CSB-Ext.(98)) — Amendements au Manuel du Système mondial de traitement des données**

- a) approuver cette recommandation, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1999;
- b) prier le Secrétaire général d'apporter les amendements au *Manuel du SMTD*;

- c) autoriser le Secrétaire général, en collaboration avec le président de la CSB, à apporter audit *Manuel* toute correction de forme qui découlerait de ces modifications;

**Recommandation 4 (CSB-Ext.(98)) — Coopération entre l'OMM et l'OTICE dans des domaines relatifs aux mesures météorologiques et à la modélisation du transport**

- a) approuver cette recommandation;
- b) prier le Secrétaire général d'inviter l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) à collaborer avec l'OMM, à prendre des mesures communes appropriées et à accorder son appui aux travaux connexes, dans la limite des ressources disponibles, afin d'assurer le succès mutuel de la mise en œuvre de la présente recommandation;

**Recommandation 5 (CSB-Ext.(98)) — Amendements au *Manuel des codes*, Volume I.2, Partie C, Éléments communs, Forme symbolique FM 95-XI Ext. CREX**

**Recommandation 6 (CSB-Ext.(98)) — Amendements au *Manuel des codes*, Volume I.1, codes alphanumériques et Volume I.2, codes binaires et éléments communs**

- a) approuver ces recommandations, avec effet au 3 mai 2000;
- b) prier le Secrétaire général d'inclure les amendements et les nouveaux codes dans les Volumes I.1 et I.2 du *Manuel des codes* (OMM-N° 306);

**Recommandation 7 (CSB-Ext.(98)) — Examen des résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations antérieures de la Commission des systèmes de base ou relatives à la VMM**  
Approuver l'abrogation de la résolution 4 (EC-XLIX).

## RÉSOLUTION 9 (EC-LI)

### RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

AYANT EXAMINÉ le *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations* de la onzième session de la Commission de météorologie aéronautique (OMM-N° 899),

DÉCIDE :

- 1) de noter les résolutions 1 à 5 (CMAé-XI);
- 2) de prendre, au sujet des recommandations formulées par la Commission à sa onzième session, les mesures suivantes :

**Recommandation 1 (CMAé-XI) — Définition de la visibilité à des fins aéronautiques**

- a) approuver cette recommandation;
- b) prier le Secrétaire général d'obtenir l'accord de l'OACI concernant cette définition, en vue de son insertion dans l'Annexe 3 de l'OACI/ *Règlement technique* de l'OMM [C.3.1];

**Recommandation 2 (CMAé-XI) — Examen des résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations antérieures de la Commission de météorologie aéronautique**

Approuver l'abrogation des résolutions 6 (EC-XLVII) et 9 (EC-L);

APPROUVE le nouveau libellé de la première rangée du Modèle D du Supplément au chapitre [C.3.2] — Climatologie aéronautique, Résumés climatologiques d'aérodromes — du *Règlement technique*, adopté par la Commission afin qu'il concorde avec les informations contenues dans le reste de ce modèle ;

PRIE le Secrétaire général d'amender en conséquence les chapitres [C.3.1] et [C.3.2], Volume II du *Règlement technique* de l'OMM — Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale (OMM-N° 49).

## RÉSOLUTION 10 (EC-LI)

### GROUPE DE TRAVAIL DE LA MÉTÉOROLOGIE ANTARCTIQUE RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

NOTANT :

- 1) la résolution 9 (EC-XLVI) — Groupe de travail de la météorologie antarctique relevant du Conseil exécutif,

- 2) la résolution 6 (Cg-XII) — Activités de l'OMM dans l'Antarctique,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de disposer de données météorologiques et d'autres données environnementales en provenance de l'Antarctique pour mettre pleinement

en œuvre la Veille météorologique mondiale et surveiller l'évolution du climat et de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique,

**DÉCIDE :**

- 1) de reconduire son Groupe de travail de la météorologie antarctique et de lui confier les attributions suivantes :
  - a) favoriser la mise en œuvre des résolutions du Congrès et du Conseil exécutif dans la région située entre les parallèles de 60°S et 90°S;
  - b) fournir les orientations requises pour la rédaction des parties pertinentes du Plan à long terme de l'OMM;
  - c) coordonner les programmes d'observations météorologiques en surface et en altitude dans l'Antarctique;
  - d) élaborer les systèmes les plus appropriés pour le rassemblement et la diffusion des données météorologiques aux fins de l'exploitation;
  - e) encourager la création et la mise à jour régulière de bases de données nationales comportant les données météorologiques de l'Antarctique recueillies en temps différé;
  - f) mettre au point et recommander les pratiques régionales qui devront être appliquées dans l'Antarctique pour le chiffrage des données;
  - g) étudier les problèmes propres à l'Antarctique en matière d'instruments et de méthodes d'observation;
  - h) examiner les problèmes que soulèvent la recherche et l'exploitation météorologiques dans l'Antarctique et formuler des recommandations à ce propos;
  - i) maintenir un contact actif avec d'autres groupes et organes tels que le Comité scientifique pour la recherche dans l'Antarctique (SCAR), le Comité scientifique mixte (CSM), le Conseil des directeurs des programmes nationaux dans

l'Antarctique (COMNAP), la Commission océanographique intergouvernementale (COI), les commissions techniques de l'OMM, etc., à propos des aspects de la météorologie antarctique qui sont plus particulièrement de leur ressort;

- j) fournir, comme il conviendra, à la Réunion consultative du Traité de l'Antarctique et à son Comité pour la protection de l'environnement, par l'intermédiaire de son président ou de tout autre représentant, des renseignements sur les activités météorologiques déployées dans l'Antarctique;
  - k) appuyer, comme il conviendra, les programmes internationaux relatifs aux études et à la prévision des changements climatiques, comme le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), le Système mondial d'observation du climat (SMOC) et le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS);
- 2) de demander au groupe de travail de lui adresser, selon les besoins, des recommandations dans le cadre de ses attributions;
  - 3) que le groupe de travail sera composé de Membres désignés par les représentants permanents des pays qui sont Parties au Traité de l'Antarctique et de ceux qui n'ont pas encore adhéré au Traité mais exécutent des programmes météorologiques dans la région;

**PRIE** le Secrétaire général :

- 1) de prendre toutes dispositions utiles pour que le groupe de travail puisse tenir les sessions requises et pour que le Secrétariat lui fournisse l'appui dont il a besoin;
- 2) de faire en sorte que les recommandations pertinentes du groupe de travail soient transmises aux Membres qui sont Parties au Traité de l'Antarctique afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant que ces recommandations soient examinées par le Conseil exécutif.

## RÉSOLUTION 11 (EC-LI)

### RÉSEAU SYNOPTIQUE DE BASE DE L'ANTARCTIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 6 (EC-XLIX) — Réseau synoptique de base de l'Antarctique,
- 2) les parties du *Cinquième Plan à long terme* de l'OMM relatives à la Veille météorologique mondiale et à l'Antarctique,
- 3) les paragraphes 2.1.4 et 2.1.6 du *Manuel du Système mondial d'observation*, Volume I, Partie III (OMM-N° 544),

**CONSIDÉRANT :**

- 1) que l'établissement et l'exploitation dans l'Antarctique d'un réseau synoptique de base de stations

d'observation en surface et en altitude qui soit adapté aux besoins des Membres et de la Veille météorologique mondiale constituent l'une des principales obligations des Membres au titre de l'article 2 de la Convention de l'OMM,

- 2) que la densité de l'actuel réseau de stations d'observation en surface et en altitude est en général très insuffisante,
- 3) que les modèles mondiaux peuvent déceler les erreurs concernant l'altitude estimative des stations,

**DÉCIDE** que les stations et les programmes d'observation dont la liste figure en annexe à la présente résolution constituent le réseau synoptique de base de l'Antarctique;

**PRIE INSTAMMENT** les Membres :

- 1) de n'épargner aucun effort pour mettre intégralement en œuvre le réseau de stations et les programmes d'observation indiqués dans l'annexe à la présente résolution;
  - 2) de rechercher les moyens d'établir des stations de radiosondage supplémentaires dans l'ouest de l'Antarctique et dans le Sud de la péninsule antarctique;
  - 3) d'étudier les possibilités de coopérer avec d'autres Membres pour partager les frais occasionnés par la réouverture et l'exploitation de stations qui fonctionnaient antérieurement;
  - 4) de se conformer strictement aux prescriptions du *Règlement technique* de l'OMM et des *Manuels du Système mondial d'observation*, des *codes*, du *Système mondial de télécommunications* et du *Système mondial de traitement des données* concernant les heures standard d'observation, les procédures de chiffrement et les normes applicables au rassemblement des données;
  - 5) de remesurer l'altitude des stations, en utilisant des techniques topographiques modernes, et de communiquer les résultats de ces mesures au Secrétariat de l'OMM;
  - 6) de veiller à ce que les messages CLIMAT et/ou CLIMAT TEMP soient, dans toute la mesure du possible, élaborés et rendus disponibles aux fins de leur échange international;
- PRIE** le Secrétaire général de signaler aux Membres de l'Organisation toutes modifications apportées au réseau synoptique de base.

## ANNEXE À LA RÉSOLUTION 11 (EC-LI)

## STATIONS ET PROGRAMMES D'OBSERVATION POUR LE RÉSEAU SYNOPTIQUE DE BASE DE L'ANTARCTIQUE

<i>Indicatif</i>	<i>Nom de la station</i>	<i>Programme d'observation</i>
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'AFRIQUE DU SUD</b>		
89004	S.A.N.A.E. AWS	S
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR L'ALLEMAGNE</b>		
89002	NEUMAYER	S
89002	NEUMAYER	W R
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR L'ARGENTINE</b>		
88963	BASE ESPERANZA	S
88968	BASE ORCADAS	S
89034	BASE BELGRANO II	S
89053	BASE JUBANY	S
89055	BASE MARAMBIO (CENTRO MET. ANTARTICO)	S
89055	BASE MARAMBIO (CENTRO MET. ANTARTICO)	W R
89066	BASE SAN MARTIN	S
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR L'AUSTRALIE</b>		
89564	MAWSON	S
89564	MAWSON	W R
89568	LAMBERT GLACIER BASIN, LGB 35 AWS	S
89571	DAVIS	S
89571	DAVIS	W R
89611	CASEY	S
89611	CASEY	W R
89612	CASEY AIRSTRIP AWS 2	S
89757	MAWSON (LGB 20 AWS)	S
89758	MAWSON (LGB 10 AWS)	S
89762	MAWSON (LGB 00 GE 03 AWS)	S
89767	AMERY ICE SHELF AWS	S
89774	DAVIS (LGB 59 AWS)	S
89803	WILKES LAND, GF 08 AWS	S
89805	WILKES LAND, GC 46 AWS	S
89812	AO28 AWS, SOUTH OF LAW DOME	S

<i>Indicatif</i>	<i>Nom de la station</i>	<i>Programme d'observation</i>
89813	WILKES LAND, GC 41 AWS	S
89816	LAW DOME SUMMIT SOUTH AWS	W
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LE CHILI</b>		
89056	CENTRO MET. ANTARTICO "PDTE. EDUARDO FREI"	S
89057	BASE ARTURO PRAT	S
89059	BASE BERNARDO O'HIGGINS	S
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LA CHINE</b>		
89058	GREAT WALL	S
89573	ZHONGSHAN	S
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'ESPAGNE</b>		
89064	JUAN CARLOS I AWS	S
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b>		
89009	AMUNDSEN-SCOTT	S
89009	AMUNDSEN-SCOTT	W R
89061	PALMER STATION	S
89664	MCMURDO	S
89664	MCMURDO	W R
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (UNIVERSITÉ DU WISCONSIN)</b>		
89108	UNIV. WI ID 8985 (HENRY)	S
89208	UNIV. WI ID 8987 (CLEAN AIR)	S
89257	UNIV. WI ID 8925 (LIMBERT AWS)	S
89261	UNIV. WI ID 8947 (RACER ROCK)	S
89262	UNIV. WI ID 8926 (LARSEN ICE SHELF)	S
89264	UNIV. WI ID 8920 (URANUS)	S
89266	UNIV. WI ID 8902 (BUTLER ISLAND)	S
89269	UNIV. WI ID 8923 (BONAPARTE POINT)	S
89272	UNIV. WI ID 8917 (SKI-HI)	S
89314	UNIV. WI ID 21358 (THERESA)	S
89324	UNIV. WI ID 8903 (BYRD STATION)	S
89327	UNIV. WI ID 8981 (MOUNT SIPLE)	S
89332	UNIV. WI ID 21361 (ELIZABETH)	S
89345	UNIV. WI ID 8900 (SIPLE DOME)	S
89371	UNIV. WI ID 8983 (SCOTT ISLAND)	S
89376	UNIV. WI ID 8911 (GILL)	S
89377	UNIV. WI ID 8908 (LETTAU)	S
89667	UNIV. WI ID 8927 (PEGASUS NORTH)	S
89744	UNIV. WI ID 8918 (RELAY STAT)	S
89768	UNIV. WI ID 21360 (MINNA BLUFF)	S
89769	UNIV. WI ID 8919 (LINDA)	S
89799	UNIV. WI ID 8924 (NICO)	S
89828	UNIV. WI ID 8989 (DOME C II)	S
89832	UNIV. WI ID 8914 (D-10)	S
89834	UNIV. WI ID 8916 (D-47)	S
89847	UNIV. WI ID 8929 (PENGUIN POINT)	S
89864	UNIV. WI ID 8905 (MANUELA)	S
89865	UNIV. WI ID 8921 (WHITLOCK)	S
89866	UNIV. WI ID 8906 (MARBLE POINT)	S
89868	UNIV. WI ID 8913 (SCHWERDTFEGER)	S
89869	UNIV. WI ID 8931 (MARILYN)	S
89872	UNIV. WI ID 8934 (FERRELL)	S
89873	UNIV. WI ID 8915 (ELAINE)	S
89879	UNIV. WI ID 8984 (POSSESSION IS.)	S

<i>Indicatif</i>	<i>Nom de la station</i>	<i>Programme d'observation</i>
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LA FÉDÉRATION DE RUSSIE</b>		
89050	BELLINGSHAUSEN AWS	S
89512	NOVOLAZAREVSKAJA	S
89512	NOVOLAZGREVSKAJA	W R
89542	MOLODEZNAJA	S
89592	MIRNYJ	S
89592	MIRNYJ	W R
89606	VOSTOK	S
<b>STATION EXPLOITÉE PAR LA FINLANDE</b>		
89014	NORDENSKIOLD BASE	S
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LA FRANCE</b>		
89642	DUMONT D'URVILLE	S
89642	DUMONT D'URVILLE	W R
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'INDE</b>		
89514	MAITRI	S
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR L'ITALIE</b>		
89662	BASE BAIA TERRA NOVA	S
89662	BASE BAIA TERRA NOVA	W R
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LE JAPON</b>		
89532	SYOWA	S
89532	SYOWA	W R
<b>STATION EXPLOITÉE PAR LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>		
89251	KING SEJONG	S
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LE ROYAUME-UNI</b>		
89022	HALLEY	S
89022	HALLEY	W R
89062	ROTHERA	S
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'UKRAINE</b>		
89063	VERNADSKY	S
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'URUGUAY</b>		
89054	DINAMET-URUGUAY	S
<hr/> S — Observations en surface W — Observations de radiovent R — Radiosondage		

**RÉSOLUTION 12 (EC-LI)****AMENDEMENTS AU MANUEL DU SYSTÈME MONDIAL DE  
TÉLÉCOMMUNICATIONS, VOLUME II — ASPECTS RÉGIONAUX — ANTARCTIQUE**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

NOTANT :

- 1) la résolution 6 (Cg-XII) — Activités de l'OMM dans l'Antarctique,
- 2) la résolution 14 (EC-XLVI) — Amendements au *Manuel du Système mondial de télécommunications*, (OMM-N° 386), Volume II, Aspects régionaux — Antarctique,
- 3) les parties du *Cinquième Plan à long terme* de l'OMM relatives à la VMM et à l'Antarctique,

**DÉCIDE** d'adopter les amendements au *Manuel du Système mondial de télécommunications*, Volume II, Aspects régionaux — Antarctique, reproduits dans l'annexe à la présente résolution ;

**PRIE** le Secrétaire général d'apporter les amendements appropriés au *Manuel du Système mondial de télécommunications*, Volume II, Aspects régionaux — Antarctique, tels qu'ils figurent dans l'annexe à la présente résolution.

## ANNEXE À LA RÉSOLUTION 12 (EC-LI)

**AMENDEMENTS AU MANUEL DU SYSTÈME MONDIAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS,  
VOLUME II, ASPECTS RÉGIONAUX — ANTARCTIQUE**

Remplacer le paragraphe 3.1 par le paragraphe suivant :

3.1 Les centres de rassemblement des données d'observation relevées dans l'Antarctique sont en liaison avec les stations suivantes :

<i>Centre de rassemblement</i>	<i>Indicatifs des stations</i>
Davis	89571, 89573
Frei	89054, 89056, 89057, 89058, 89059, 89251
Hobart	89564, 89611
Marambio	88963, 88968, 89034, 89053, 89055, 89066
McMurdo	89009, 89664
Moscou (Voir Note)	89050, 89512, 89542, 89592
New Delhi	89514
Darmstadt (EUMETSAT)	89002, 89022, 89064, 89532
Rome	89662
Rothera	89061, 89062, 89063, 89065
Toulouse	89642
Toulouse (ARGOS)	89004, 89014, 89568, 89586, 89612, 89758, 89762, 89767, 89774, 89803, 89805, 89812, 89813, 89816
Landover (ARGOS)	89108, 89208, 89257, 89261, 89262, 89264, 89266, 89269, 89272, 89314, 89327, 89332, 89345, 89371, 89376, 89377, 89667, 89674, 89744, 89768, 89769, 89799, 89828, 89832, 89834, 89847, 89864, 89865, 89866, 89868, 89869, 89872, 89873, 89879

NOTE : Molodezhnaya est un centre de rassemblement de secours.



## RÉSOLUTION 13 (EC-LI)

### BUDGET DE L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

NOTANT :

- 1) le paragraphe 6.5 de l'article 6 et le paragraphe 7.7 de l'article 7 du Règlement financier,
- 2) la résolution 28 (Cg-XIII) — Montant maximal des dépenses pour la treizième période financière,
- 3) la résolution 32 (Cg-XIII) — Fixation des contributions proportionnelles des Membres pour la treizième période financière,

**ADOpte** le budget de l'exercice biennal 2000-2001, tel qu'il figure dans l'annexe de la présente résolution;  
**DÉCIDE** que la contribution des Membres sera fixée conformément au tableau figurant dans l'annexe de la résolution 32 (Cg-XIII);  
**AUTORISE** le Secrétaire général à virer des crédits d'un chapitre à l'autre à l'intérieur de chaque titre du budget de l'exercice biennal, le cas échéant.

#### ANNEXE À LA RÉSOLUTION 13 (EC-LI)

#### BUDGET DU PREMIER EXERCICE BIENNAL (2000-2001) DE LA TREIZIÈME PÉRIODE FINANCIÈRE (en milliers de francs suisses)

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	<i>Budget</i>	<i>Programmes hautement prioritaires à financer sur 1 750 000 francs suisses provenant de la vente de l'ancien bâtiment<sup>2</sup></i>	<i>Total</i>
Contributions des Membres <sup>1)</sup>	124 400,0	1. Organes d'orientation	2 232,7		2 232,7
		2. Direction	6 631,2		6 631,2
		3. Programmes scientifiques et techniques			
Produit de la vente de l'ancien bâtiment du siège de l'OMM <sup>2)</sup>	1 750,0	3.0 Coordination générale des programmes scientifiques et techniques	2 063,7		2 063,7
		3.1 Programme de la Veille météorologique mondiale	13 437,6	750,0	14 187,6
		3.2 Programme climatologique mondial	12 707,1	265,0	12 972,1
		3.3 Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement	7 090,5	153,7	7 244,2
		3.4 Programme des applications météorologiques	7 055,0	75,0 <sup>3)</sup>	7 130,0
		3.5 Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau	5 807,1		5 807,1
		3.6 Programme d'enseignement et de formation professionnelle	7 453,7	125,0	7 578,7
		3.7 Programme de coopération technique	2 872,4	100,0	2 972,4
		3.8 Programme régional	7 848,8	281,3	8 130,1
		<b>Titre 3, total</b>	<b>66 335,9</b>	<b>1 750,0</b>	<b>68 085,9</b>
		4. Services d'appui des programmes et publications	24 834,1		24 834,1
		5. Administration	21 912,4		21 912,4
		6. Autres dispositions financières	1 048,0		1 048,0
		7. Acquisition de biens de capital — Bâtiment du siège	1 405,7		1 405,7
<b>Total</b>	<b>126 150,0</b>	<b>Total</b>	<b>124 400,0</b>	<b>1 750,0</b>	<b>126 150,0</b>

NOTES : 1) Conformément à l'article 8.2 du Règlement financier, les contributions sont calculées, pour chaque année d'un exercice biennal, sur la base d'un montant égal à la moitié des crédits ouverts.

2) Voir le *Rapport final abrégé du Treizième Congrès*, paragraphe 8.9 du résumé général.

3) Ce montant de SFR 75 000 concerne le Programme des services météorologiques destinés au public.

**RÉSOLUTION 14 (EC-LI)****NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,  
 NOTANT l'article 15 du Règlement financier,  
 NOTANT AUSSI que le mandat de l'actuel commissaire aux comptes expire le 30 juin 2000,

DÉCIDE de reconduire le Président de la Cour des comptes française dans ses fonctions de commissaire aux comptes de l'Organisation météorologique mondiale pour une période de quatre ans se terminant le 30 juin 2004.

**RÉSOLUTION 15 (EC-LI)****BUDGET 2000-2001 DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

NOTANT :

- 1) que le Programme de coopération technique fait partie intégrante de la mission de l'OMM,
- 2) que l'OMM est engagée dans la mise en œuvre, de façon régulière, de projets et de programmes de coopération technique financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et par d'autres sources comme des banques de développement et des fonds d'affectation spéciale,

NOTANT EN OUTRE :

- 1) les décisions du Treizième Congrès sur l'organisation et le financement du Programme de coopération technique (paragraphe 3.7.2.4 et 3.7.2.5 du résumé général des travaux, *Rapport final abrégé et résolutions* du Treizième Congrès),

- 2) les recettes estimatives pour 2000-2001 provenant de la mise en œuvre de projets et de programmes financés par le PNUD et des fonds d'affectation spéciale,
- 3) les ressources budgétaires et en personnel pour l'appui du Secrétariat aux activités de coopération technique en 2000-2001,

APPROUVE le budget pour 2000-2001 tel qu'il figure dans l'annexe de la présente résolution;

AUTORISE le Secrétaire général à ajuster les dépenses réelles engagées durant l'exercice biennal 2000-2001 en fonction des recettes effectivement perçues (voir alinéa 2) sous NOTANT EN OUTRE;

AUTORISE en outre le Secrétaire général à effectuer au besoin des virements de crédits entre les différents titres du budget, conformément au Règlement financier et aux directives du Treizième Congrès.

## ANNEXE À LA RÉSOLUTION 15 (EC-LI)

**BUDGET 2000-2001 DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE DE L'OMM**

(en milliers de francs suisses)

<i>Recettes</i>	<i>Projet de budget pour 2000-2001</i>	<i>Budget approuvé pour 1998-1999</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Projet de budget pour 2000-2001</i>	<i>Budget approuvé pour 1998-1999</i>
1. PNUD	950,0 <sup>1)</sup>	1 000,0			
2. Autres ressources extra-budgétaires (fonds d'affectation spéciale)	4 450,0 <sup>2)</sup>	3 500,0	(voir ci-dessous)		
3. Budget ordinaire	–	1 500,0			
<b>Total</b>	<b>5 400,0</b>	<b>6 000,0</b>		<b>5 400,0</b>	<b>6 000,0</b>

NOTES :

- 1) Pour une valeur totale des projets exécutés estimée à 9 500 000 de francs suisses durant l'exercice biennal.
- 2) Pour une valeur totale des projets estimée à 44 500 000 de francs suisses durant l'exercice biennal.

**DÉPENSES**  
(en milliers de francs suisses)

**TITRE 3.7 — APPUI AU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE**

		<i>Projet de budget pour 2000-2001</i>	<i>Budget approuvé pour 1998-1999</i>
3.701	Personnel du TCO (y compris le personnel affecté aux achats)	3 400,0*	3 995,0
3.702	Personnel du ETR (bourses d'étude)	300,0	328,0
3.703	Personnel du REM (FIN, HRM, Services des voyages et de l'enregistrement)	850,0	938,0
3.704	Experts détachés, consultants et personnel temporaire	150,0	79,0
	<b>Total Titre 3.7</b>	<b>4 700,0</b>	<b>5 340,0</b>

**TITRE 5 — FRAIS D'EXPLOITATION**

5.030	Papeterie et fournitures de bureau	30,0	70,0
5.040	Matériel et machines de bureau	20,0	30,0
5.050	Communications	70,0	30,0
5.060	Locaux	-	-
5.070	Utilisation d'ordinateurs	40,0	30,0
5.080	Voyages	440,0	400,0
	<b>Total Titre 5</b>	<b>600,0</b>	<b>560,0</b>

**TITRE 6 — AUTRES DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES**

6.040	Assurances, vérification des comptes et dépenses imprévues	100,0	100,0
	<b>Total Titre 6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 400,0</b>	<b>6 000,0</b>

\* De plus, trois postes clés et d'autres frais de soutien sont financés sur le budget ordinaire au titre du Programme 3.7.

# ANNEXES

## ANNEXE I

Annexe au paragraphe 2.7 du résumé général

### COMPOSITION DES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF

#### GRUPE D'EXPERTS

##### Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle

J. W. Zillman	– Président de l'OMM (président)
A. Van der Beken	– Belgique
Sun Z.	– Chine
H. Abu-Taleb	– Egypte
C. Garcia-Legaz	– Espagne
T. Spangler	– Etats-Unis d'Amérique
S. Khodkin	– Fédération de Russie
J.-P. Chalon	– France
R. R. Kelkar	– Inde
M. Diarra	– Niger
R. Riddaway	– Royaume-Uni
R. A. Quintana Gómez	– Venezuela

##### Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la pollution de l'environnement et la chimie de l'atmosphère

O. Hov (président)	– Norvège
D. Ehhalt	– Allemagne
J. Gras	– Australie
R. M. Hoff	– Canada
Ding Guoan	– Chine
J. Gille	– Etats-Unis d'Amérique
B. Hicks	– Etats-Unis d'Amérique
A. G. Riaboshapko	– Fédération de Russie
C. Zerefos	– Grèce
H. Yoshikawa	– Japon
W. Kimani	– Kenya
S. Penkett	– Royaume-Uni

##### Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la recherche sur la physique et la chimie des nuages et sur la modification artificielle du temps

J.-P. Chalon (président)	– France
D. Terblanche	– Afrique du Sud
D. Moeller	– Allemagne
S. Al. Mahlafi	– Arabie saoudite
B. Ryan	– Australie
B. Foote	– Etats-Unis d'Amérique

A. Karev	– Ex-République yougoslave de Macédoine
V. Stasenko	– Fédération de Russie
Z. Levin	– Israël
P. Jonas	– Royaume-Uni

#### GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES CONSULTATIFS

##### Groupe de travail de la météorologie antarctique

Le Groupe de travail est composé de membres nommés par les représentants permanents des pays qui sont Parties au Traité de l'Antarctique et d'experts désignés par les représentants permanents des Membres qui n'ont pas encore adhéré au Traité mais qui exécutent des programmes météorologiques importants dans l'Antarctique. La composition actuelle du Groupe est la suivante :

H. Hutchinson (président)	– Australie
G. J. R. Goetzee	– Afrique du Sud
W. Seifert	– Allemagne
M. Romain	– Argentine
A. W. Setzer	– Brésil
J. Carrasco	– Chili
Ma Henian	– Chine
E. Cuevas	– Espagne
B. Lettau	– Etats-Unis d'Amérique
S. S. Khodkin	– Fédération de Russie
Ju Damski	– Finlande
J.-L. Ravard	– France
R. R. Kelkar	– Inde
R. Sorani	– Italie
T. Hiraki	– Japon
(à désigner)	– Norvège
S. Nichol	– Nouvelle-Zélande
H. Kelder	– Pays-Bas
C. del Carmen	– Pérou
M. Mietus	– Pologne
J. D. Shanklin	– Royaume-Uni
N. Tokar	– Ukraine
H. Lobato	– Uruguay

##### Groupe de travail de la planification à long terme

P. Ewins* (président)
J.-P. Beysson*
A. Diouri

I. Dutra Maisonnavé (Mme)  
 R. R. Kelkar\*  
 Lim Joo Tick\*  
 E. A. Mukolwe\*  
 Y. Takigawa  
 N. I. Tawfiq  
 J. Zielinski

#### **Equipe spéciale chargée d'analyser la structure de l'OMM**

P. Ewins\*\* (président)  
 J.-P. Beysson\*\*  
 R. Kelkar\*\*  
 Lim Joo Tick\*\*  
 G. A. McBean  
 E. Mukolwe\*\*  
 T. Sutherland  
 D'autres experts seront cooptés selon qu'il conviendra

#### **Groupe consultatif de l'échange de données et produits météorologiques et connexes**

J.-P. Beysson – Premier Vice-Président (président)  
 Z. Batjargal  
 A. I. Bedritsky  
 F. Camargo Duque  
 P. Ewins  
 J. J. Kelly  
 M. S. Mhita  
 R. Prasad  
 Y. Salahu  
 R. A. Sonzini  
 Président de la CSB  
 Président de la CHY

#### **Groupe consultatif d'experts de la coopération technique**

R. A. Sonzini – Troisième Vice-Président (président)  
 K. Konaré  
 A. M. Noorian  
 R. Prasad  
 T. Sutherland  
 Wen Kegang  
 J. Zielinski

En outre, des experts désignés par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Japon, le Maroc et le Royaume-Uni seront invités à participer à leurs frais aux réunions du Groupe.

#### **Groupe consultatif sur le rôle et le fonctionnement des SMHN**

J. W. Zillman – Président de l'OMM (président)

\* Font aussi partie de l'Equipe spéciale chargée d'analyser la structure de l'OMM (voir aussi le paragraphe 3.6).

\*\* Font aussi partie du Groupe de travail de la planification à long terme.

Z. Alpersen  
 Z. Batjargal  
 A. I. Bedritsky  
 F. Camargo Duque  
 U. Gärtner  
 J. J. Kelly  
 G. A. McBean  
 M. S. Mhita  
 G. C. Schulze  
 Wen Kegang  
 J. Zielinski

#### **Groupe consultatif sur le climat et l'environnement**

A. M. Noorian – Deuxième Vice-Président (président)  
 A. I. Bedritsky  
 I. Dutra Maisonnavé (Mme)  
 G. A. McBean  
 L. P. Prahm  
 G. K. Ramothwa (Mme)  
 G. C. Schulze  
 N. I. Tawfiq

#### **COMITÉS DE SÉLECTION**

##### **Comité de sélection pour le Prix de l'OMI**

J. Zielinski (président)  
 A. Diouri  
 R. R. Kelkar  
 Lim Joo Tick

##### **Comité de sélection pour le Prix de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs**

F. J. B. Hounton (président)  
 F. Camargo Duque  
 L. P. Prahm  
 R. Prasad

##### **Comité de sélection pour le Prix du Professeur Vilho Vaisala**

G. A. McBean  
 F. Oyou  
 S. K. Srivastava – président de la CIMO

##### **Comité de sélection pour le Prix international Norbert Gerbier-MUMM**

Y. Salahu (président)  
 I. Dutra Maisonnavé (Mme)  
 C. Finizio  
 Président de la CMAG

#### **AUTRES ORGANES ET INSTANCES FAISANT RAPPORT AU CONSEIL EXÉCUTIF**

##### **Comité scientifique mixte OMM/COI/CIUS pour le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC)**

W. L. Gates – Etats-Unis d'Amérique (président)

V. Shannon	– Afrique du Sud
P. Lemke	– Allemagne
P. Schlosser	– Allemagne
J. Church	– Australie
A. Afouda	– Bénin
C. Nobre	– Brésil
D. Whelpdale	– Canada
Y. H. Ding	– Chine
K. Trenberth	– Etats-Unis d'Amérique
S. Solomon	– Etats-Unis d'Amérique
S. Lappo	– Fédération de Russie
D. Cariolle	– France
J.-F. Minster	– France
R. R. Kelkar	– Inde
A. Sumi	– Japon
B. J. Hoskins	– Royaume-Uni
R. T. Pollard	– Royaume-Uni

#### **Comité interinstitutions du Programme “Action pour le climat” (CIPAC)**

.....	(président)
.....	Président du CCS
W. H. Gates	Président du CSM
K. Dawson	Président du Comité directeur du SMOC
B. Moore	Président du Comité scientifique du CIUS pour le PIGB
R. T. Watson	Président du GIEC
.....	Représentant de l'OMM
.....	Représentant de l'UNESCO
.....	Représentant de la COI
.....	Représentant de la FAO
.....	Représentant du PNUE
.....	Représentant de la CCCC
.....	Représentant du CIUS
.....	Représentants des Centres mondiaux de données A et B
.....	Représentant de l'IHDP
.....	Directeurs/administrateurs des composantes du PCM et des activités connexes

#### **Comité directeur du Système mondial d'observation du climat**

K. Dawson	– Canada
(président)	
S. Mildner	– Allemagne
W. Grabs	– Allemagne
D. M. Whelpdale	– Canada

Y. Ni	– Chine
R. S. Winokur	– Etats-Unis d'Amérique
V. Meleshko	– Fédération de Russie
P. Courtier	– France
Y. Haruyama	– Japon
K. Nagasaka	– Japon
L. A. Ogallo	– Kenya
C. Readings	– Pays-Bas
P. J. Mason	– Royaume-Uni

#### **Comité mixte COI/OMM pour le Système mondial intégré de services océaniques**

D. Kohnke	– Allemagne
(président)	

Le Comité est ouvert à tout Membre de la COI et de l'OMM qui souhaite participer à une partie quelconque du programme du SMISO.

#### **Groupe de coopération pour les programmes de bouées de mesure**

G. Brough	– Australie
(président)	

Le Groupe est ouvert à tout membre de la COI et de l'OMM qui souhaite participer à ses travaux.

#### **Comité mixte COI/OMM/PNUE intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan**

A. McEwan	– Australie
(président)	

Le Comité est ouvert à tout Membre de la COI, de l'OMM et du PNUE qui souhaite participer aux travaux exécutés dans le cadre du programme du GOOS.

#### **Réunions des présidents des commissions techniques**

S. Mildner	– président de la CSB
S. K. Srivastava	– président de la CIMO
K. Hofius	– président de la CHy
A. Eliassen	– président de la CSA
N. Gordon	– président de la CMAé
.....	– président de la CMAg
J. Guddal	– président de la CMM
Y. Boodhoo	– président de la CCI

#### **Comité des pensions de l'OMM**

U. Gärtner (suppléant : U. Kalbitzer)	
A. Jaime	
G. K. Ramothwa (Mme)	

## ANNEXE II

Annexe au paragraphe 3.28 du résumé général

**SITUATION DU PCV(F) ET AFFECTATIONS PROPOSÉES**  
 (en dollars des Etats-Unis)

Projets en cours et nouveaux projets proposés	Affectations approuvées par le Conseil 1968-1997	Dépenses des années précédentes 1968-1997	Solde (01/01/98)	Affectations et ajustements approuvés par le Conseil pour 1998	Dépenses et engagements pour 1998 hors frais administratifs	Solde (31/12/98)	Ajouts proposés pour 1999	Solde incluant les nouvelles affectations prévues
1 Pièces de rechange (PCV)/Envoi d'équipements en bon état	508 750	470 588	38 162	20 000	34 358	23 804	35 000	58 804
2 Services d'experts	1 259 300	1 214 705	44 595	10 000	35 150	19 445	20 000	39 445
3 Bourses d'études de courte durée	2 022 200	2 022 527	- 327	130 000	25 530	104 143	40 000	144 143
4 Activités de CTPD	353 285	313 755	39 530	20 000	17 109	42 421	20 000	62 421
5 Amélioration du SMT	82 841	19 080	63 761			63 761		63 761
5.1 SMT – Caraïbes	139 020	89 961	49 059			49 059		49 059
5.2 SMT – Asie/Pacifique	129 900	82 077	47 823	10 000	2 800	55 023	30 000	85 023
5.3 SMT – Afrique	549 995	503 188	46 807	10 000	21 108	35 699	20 000	55 699
5.4 SMT – Amérique du Sud	337 900	311 864	26 036	10 000	16 995	19 041	10 000	29 041
5.5 SMT – sud-est de la Région VI	196 750	163 207	33 543			33 543		33 543
5.6 SMT – Europe centrale et Europe de l'Est, ENI	51 213	16 322	34 891	10 000	- 18	44 909		44 909
6 Amélioration du sous-système d'observation en altitude du SMO et du SMOC	364 729	236 190	128 539	30 000	45 624	112 915	10 000	122 915
6.1 Stations aérologiques en Europe centrale et de l'Est, ENI	282 000	238 845	43 155	60 000	38 882	64 273	30 000	94 273
7 Amélioration du SMTD	100 000	41 357	58 643		16 024	42 619		42 619
8 Activités de météorologie agricole*	55 000	45 965	9 035			9 035		9 035
9 Appui au projet CLICOM et aux activités climatologiques	133 500	69 713	63 787		709	63 078		63 078
10 Atténuation des catastrophes naturelles (IDNDR)	80 000	44 414	35 586		1 194	34 392		34 392
10.1 Assistance rapide en cas de catastrophe							40 000	40 000
11 CAMS	111 000	67 569	43 431			43 431		43 431
12 ACMAAD	120 000	76 532	43 468	20 000	44 236	19 232	10 000	29 232
13 EAMAC	20 000	5 541	14 459	10 000	8 543	15 916	10 000	25 916
14 Activités d'hydrologie opérationnelle	100 000	38 463	61 537	10 000	15 869	55 668	5 000	60 668
15 Amélioration de la réception des données de satellites	10 000		10 000			10 000		10 000
16 Capacités Internet**							40 000	40 000
17 Problème du passage à l'an 2000**							30 000	30 000
18 Réserve	15 332	4 764	10 568			10 568		10 568
<b>TOTAL</b>	<b>7 022 715</b>	<b>6 076 627</b>	<b>946 088</b>	<b>350 000</b>	<b>324 113</b>	<b>971 975</b>	<b>350 000</b>	<b>1 321 975</b>

NOTE : Les chiffres des dépenses de 1998 et des soldes au 31/12/1998 sont provisoires et seront vérifiés en même temps que les comptes de l'exercice biennal 1998-1999.

\* Il est proposé de modifier "Lutte antiacridienne en Afrique".

\*\* Nouveaux projets proposés.

## ANNEXE III

Annexe au paragraphe 6.2 du résumé général

**LISTE DES SESSIONS DE GROUPES D'EXPERTS ET DE GROUPES DE TRAVAIL  
AINSI QUE DES COLLOQUES, CONFÉRENCES TECHNIQUES,  
SÉMINAIRES/CYCLES D'ÉTUDES ET ATELIERS/STAGES DE  
FORMATION QU'IL EST PRÉVU D'ORGANISER**

**A. A ORGANISER EN L'AN 2000, PREMIÈRE ANNÉE DE L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001****GROUPES D'EXPERTS, GROUPES DE TRAVAIL, GROUPES D'ÉTUDE ET RÉUNIONS D'EXPERTS**Code  
budgétaire**Titre 1**

- 1.02.120 a) Comité consultatif pour les questions financières  
1.03.220 b) Groupe de travail de la planification à long terme relevant du Conseil exécutif

**Titre 3, Chapitre 0**

- 30.01.020 a) Réunion des présidents des commissions techniques  
30.02.020 b) Equipe spéciale chargée d'étudier la structure générale de l'OMM  
30.02.022 c) Groupe de travail consultatif du Conseil exécutif sur le rôle et le fonctionnement de Services météorologiques et hydrologiques nationaux

**Titre 3, Chapitre 1**

- 31.00.021 a) Réunion d'experts sur les questions transsectorielles  
31.00.020 b) Groupe de travail consultatif de la CSB  
31.01.021 c) Réunion d'experts chargés d'examiner et de réviser les dispositions à prendre dans l'Antarctique en ce qui concerne l'exploitation de la VMM  
31.11.021 d) Réunion d'experts sur la restructuration du Système mondial d'observation  
31.11.022 e) Réunion d'experts sur le futur système composite mondial d'observation  
31.13.020 f) Groupe d'étude du *Manuel* et du *Guide* du SMO chargé de mettre à jour les textes réglementaires  
31.14.021 g) Réunion d'experts sur la qualité des données sur de longues périodes  
31.21.021 h) Groupe directeur pour la coordination des fréquences radioélectriques relevant de la CSB  
31.21.023 i) Réunion d'experts sur la structure du SMT  
31.25.020 j) Réunion d'experts sur l'appui du SMT au WHYCOS  
31.31.022 k) Réunion d'experts sur les fonctions des CMRS  
31.33.020 l) Réunion d'experts sur la mise en œuvre du SMTD  
31.34.020 m) Réunion d'experts sur les questions relevant du Programme de la VMM et du PCM  
31.41.023 n) Réunion d'experts sur la définition des besoins en matière de gestion des données  
31.42.025 o) Réunion d'experts sur l'élaboration de méthodes de contrôle perfectionnées de la VMM  
31.42.027 p) Réunion d'experts sur les méthodes de contrôle  
31.43.020 q) Sous-groupe de la représentation des données et des codes relevant de la CSB  
31.51.022 r) Réunion d'experts sur le réseau d'observation composite dans la perspective de la restructuration du SMO  
31.61.023 s) Réunion d'experts sur les observations en altitude  
31.62.020 t) Réunion des responsables des centres régionaux d'instruments qui examineront des questions d'intérêt commun  
31.71.022 u) Réunion d'experts sur les besoins en matière de données d'observation et la restructuration du SMO  
31.72.020 v) Réunion d'experts sur l'utilisation des systèmes à satellites  
31.80.020 w) Comité CESAP/OMM des typhons – Trente-troisième session  
31.80.024 x) Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux – Vingt-septième session



Code  
budgétaire

### **Titre 3, Chapitre 1 (suite)**

31.82.020	y)	Réunion d'experts sur les avis de cyclones tropicaux
31.84.020	z)	Réunion d'experts asiatiques de l'atténuation des risques de crues
31.92.020	aa)	Réunion d'experts sur les techniques d'intervention en cas d'urgence

### **Titre 3, Chapitre 2**

32.01.021	a)	Groupe de travail consultatif de la CCI
32.12.020	b)	Comité interinstitutions du Programme Action pour le climat
32.21.020	c)	Réunion technique régionale (AR I) sur la création d'un système d'information sur la désertification
32.22.020	d)	Réunion d'un groupe d'experts sur les systèmes d'alerte précoce dans le contexte de la préparation aux situations de sécheresse et de la gestion de celles-ci
32.41.020	e)	Groupe de travail CCI/CLIVAR de la détection des changements climatiques
32.42.021	f)	Réunion d'experts sur l'échange des données
32.43.020	g)	Réunion d'experts sur le développement du projet CLICOM
32.43.022	h)	Mise en œuvre du projet CLICOM dans la Région IV
32.45.022	i)	Groupe d'étude de la CCI sur la mise au point d'un système de gestion des bases de données climatologiques
32.51.020	j)	Groupe de travail de la CCI sur le projet CLIPS
32.52.020	k)	Trois forums régionaux sur l'évolution probable du climat
32.53.026	l)	Réunion sur l'expérience Truce et sur la santé

### **Titre 3, Chapitre 3**

33.01.020	a)	Groupe de travail CSA/CSM de l'expérimentation numérique
33.22.020	b)	Réunion d'experts sur les données concernant l'ozone
33.22.023	c)	Réunion d'experts sur les mesures du rayonnement ultraviolet
33.23.020	d)	Réunion d'experts sur un aspect technique de la VAG
33.24.022	e)	Réunion d'experts sur le dépôt de polluants dans les mers
33.24.024	f)	Réunion d'experts sur la modélisation de la transformation chimique
33.25.020	g)	Réunion technique régionale sur l'assurance qualité
33.26.020	h)	Réunion technique sur le dioxyde de carbone
33.27.023	i)	Réunion technique régionale
33.30.020	j)	Comité directeur scientifique du PMRPT
33.50.020	k)	Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la recherche sur la physique et la chimie des nuages et sur la modification artificielle du temps

### **Titre 3, Chapitre 4**

33.11.020	a)	Réunion d'experts sur l'élaboration de stratégies destinées à renforcer les capacités en matière de prestation de services météorologiques destinés au public
34.14.020	b)	Réunion d'experts sur les questions liées à l'échange d'avis et de prévisions
34.21.020	c)	Réunion du Groupe de travail des applications agrométéorologiques relevant de la CMAg
34.23.021	d)	Réunion d'experts sur les logiciels de gestion des données agrométéorologiques
34.24.020	e)	Groupe de travail de la diffusion de l'information agrométéorologique relevant de la CMAg
34.35.020	f)	Groupe de travail sur la formation, l'environnement et les faits nouveaux concernant la météorologie aéronautique (TREND)
34.40.021	g)	Réunion du Bureau du SMISO/Deuxième Réunion de planification de la CMOM
34.41.020	h)	Groupe de travail mixte COI/OMM/CPDS des recherches sur le phénomène <i>El Niño</i>
34.42.020	i)	Sous-groupe de la climatologie maritime relevant de la CMM – Huitième session
34.42.021	j)	Groupe directeur pour la GDSIDB – Sixième session
34.42.025	k)	Réunion d'experts chargés de mettre la dernière main à la version révisée du <i>Guide des applications de la climatologie maritime</i>
34.43.020	l)	Comité directeur du GOOS – Troisième session
34.43.024	m)	Groupe d'experts de la mise en œuvre du programme de navires occasionnels – Troisième session

Code  
budgétaire

**Titre 3, Chapitre 5**

- 35.01.020 a) Groupe de travail consultatif de la CHy  
 35.11.022 b) Réunion d'experts sur le *Guide des pratiques hydrologiques*, le *Règlement technique* et le *Manuel de référence du SHOFM*  
 35.12.021 c) Réunion d'experts sur le transfert de technologie  
 35.13.020 d) Réunion du Groupe consultatif international pour le WHYCOS  
 35.21.020 e) Groupe de travail des applications relevant de la CHy  
 35.21.022 f) Réunion d'experts sur le STEND  
 35.22.020 g) Réunion d'experts sur l'étude des incidences des modifications de l'environnement  
 35.22.023 h) Groupe de travail de l'environnement relevant de la CHy  
 35.31.020 i) Comité de liaison OMM/UNESCO pour les activités hydrologiques  
 35.43.020 j) Réunion d'experts sur l'évaluation des incidences hydrologiques des ondes de tempête  
 35.53.020 k) Réunion d'experts sur la commercialisation des produits hydrologiques

**Titre 3, Chapitre 6**

- 36.01.020 a) Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle relevant du Conseil exécutif

**Titre 3, Chapitre 7**

- 37.21.020 a) Groupe consultatif d'experts de la coopération technique relevant du Conseil exécutif  
 37.21.022 b) Réunion officielle de planification du PCV et des programmes de coopération technique connexes

**Titre 3, Chapitre 8**

- 38.02.025 a) Comité des cyclones tropicaux relevant de l'AR V  
 38.02.026 b) Groupe de travail des ouragans relevant de l'AR IV  
 38.02.027 c) Groupe de travail d'hydrologie relevant de l'AR IV  
 38.02.030 d) Groupe de travail consultatif de l'AR I  
 38.02.032 e) Groupe de travail chargé des questions relatives à Internet relevant de l'AR III  
 38.06.026 f) Comparaison régionale d'instruments (six régions)

**RÉUNIONS DE COORDINATION DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE**

**Titre 3, Chapitre 1**

- 31.12.021 a) Réunion de coordination des activités relatives à la mise au point de systèmes d'observation automatiques  
 31.41.021 b) Quatrième réunion de coordination interprogrammes des activités de gestion des données  
 31.42.020 c) Réunion de coordination/mise en œuvre sur les systèmes d'information de l'OMM

**Titre 3, Chapitre 2**

- 32.11.020 a) Réunion d'experts sur la coordination  
 32.51.021 b) Réunion d'experts sur la coordination des prévisions climatiques  
 32.53.020 c) Réunion régionale de coordination des travaux de recherche menés dans le cadre du projet CLIPS

**Titre 3, Chapitre 3**

- 33.11.024 a) Réunion de coordination/mise en œuvre sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone  
 33.12.022 b) Réunion de coordination/mise en œuvre sur le transport à longue distance  
 33.21.020 c) Réunion de coordination/mise en œuvre sur le fonctionnement en temps réel de la VAG  
 33.27.020 d) Réunion de coordination/mise en œuvre sur l'environnement urbain

Code  
budgétaire

### **Titre 3, Chapitre 4**

34.43.027 a) Réunion de planification de la mise en œuvre du GOOS

### **Titre 3, Chapitre 8**

38.06.020 a) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre du SMT dans la Région I  
38.06.021 b) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre du SMT dans la Région V  
38.06.022 c) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre du SMT et de la gestion des données dans la Région VI  
38.06.027 d) Réunion de coordination et de mise en œuvre des activités hydrologiques dans la Région I

## **COLLOQUES, CONFÉRENCES TECHNIQUES, CYCLES D'ÉTUDES, STAGES ET COURS DE FORMATION**

### **Titre 3, Chapitre 0**

30.11.029 a) Séminaire sur l'information et les relations publiques s'adressant aux médias  
30.12.048 b) Cycle d'études sur l'information et les relations publiques – Amérique latine

### **Titre 3, Chapitre 1**

31.11.031 a) Colloque sur les études des incidences des systèmes d'observation  
31.23.030 b) Atelier sur les nouveaux services de télécommunications  
31.24.030 c) Séminaire itinérant sur les techniques afférentes au SMT  
31.32.029 d) Atelier sur l'utilisation des prévisions d'ensemble  
31.52.029 e) Conférence technique sur les questions relatives aux instruments et aux méthodes d'étalonnage  
31.60.029 f) Conférence technique sur les instruments et les méthodes d'observation utilisés en météorologie et pour la surveillance de l'environnement  
31.60.030 g) Stage de formation sur le Programme des instruments et des méthodes d'observation  
31.73.031 h) Colloque sur les données de vent déduites de la trajectoire des nuages  
31.74.029 i) Atelier sur l'utilisation des satellites  
31.85.029 j) Atelier sur les catastrophes engendrées par les ondes de tempête  
31.87.031 k) Cours de formation sur les cyclones tropicaux pour les pays de l'hémisphère Sud

### **Titre 3, Chapitre 2**

32.51.030 a) Colloque sur le projet CLIPS  
32.52.048 b) Cycle d'études régional sur le CLIPS  
32.52.050 c) Deux séminaires itinérants sur le CLIPS

### **Titre 3, Chapitre 3**

33.42.029 a) Deuxième Atelier international de l'OMM sur les études consacrées à la mousson

### **Titre 3, Chapitre 4**

34.13.030 a) Atelier sur l'amélioration de techniques  
34.20.029 b) Atelier international consacré aux incidences du phénomène ENSO sur l'agriculture

### **Titre 3, Chapitre 5**

35.02.029 a) Atelier sur l'évaluation des ressources en eau  
35.32.031 b) Coparrainage d'un colloque organisé conjointement par l'AISH et une autre ONG

Code  
budgétaire

**Titre 3, Chapitre 6**

36.24.050	a)	Cycle d'études pour les instructeurs nationaux des Régions III et IV
36.41.050	b)	Cycle d'études régional sur le SMTD et les services météorologiques destinés au public
36.41.058	c)	Cours de formation à l'échelle mondiale sur les cyclones tropicaux
36.42.048	d)	Cycle d'études régional (AR I) sur la gestion des données climatologiques
36.42.050	e)	Cycle d'études sur les informations, les prévisions et les applications climatologiques organisé dans le cadre du CLIPS à l'intention des pays des Régions III et IV
36.43.049	f)	Stage de formation international sur le projet de démonstration du PMRPT, dans la perspective de Sydney 2000
36.44.048	g)	Cycle d'études sur les systèmes d'information géographique et le zonage agroécologique
36.44.052	h)	Trois séminaires itinérants sur les services fournis par les agents météorologiques de port dans la Région I
36.45.051	i)	Atelier sur l'inventaire des capacités nationales d'évaluation des ressources en eau
36.45.053	j)	Atelier sur l'application de l'hydrologie et des systèmes d'information à la gestion des ressources en eau
36.45.055	k)	Cours NOAA/OMM sur la prévision hydrologique

**Titre 3, Chapitre 8**

38.05.048	a)	Conférence technique dans la Région I
38.04.049	b)	Cycle d'études de l'AR I sur l'emploi des nouvelles techniques pour l'échange et le traitement des données et des produits météorologiques

**GROUPES DE TRAVAIL, GROUPES D'ÉTUDE ET RÉUNIONS D'EXPERTS FINANCÉS  
PAR LE FONDS COMMUN OMM/CIUS/COI POUR LA RECHERCHE SUR LE CLIMAT (FCRC)**

a)	Session du Comité scientifique mixte OMM/CIUS/COI pour le PMRC
b)	Réunion des organismes nationaux/internationaux partenaires pour la coordination de leurs programmes respectifs
c)	Session du Groupe de travail CSA/CSM de l'expérimentation numérique
d)	Session du Groupe de travail des modèles couplés
e)	Session du Groupe d'experts GEWEX de la modélisation
f)	Session du Groupe d'experts CLIVAR de la prévision saisonnière
g)	Session du Groupe d'experts de la modélisation de la cryosphère
h)	Atelier sur la modélisation du transport atmosphérique
i)	Session du Groupe de travail des flux de rayonnement
j)	Atelier scientifique sur le réseau de référence pour la mesure du rayonnement en surface dans le cadre du PMRC
k)	Session du Groupe d'experts des systèmes nuageux
l)	Atelier sur la modélisation des systèmes nuageux
m)	Session du Groupe directeur scientifique de l'expérience GEWEX
n)	Session du Groupe d'experts en hydrométéorologie relevant de l'expérience GEWEX
o)	Atelier sur les expériences hydrologiques réalisées à l'échelle d'un continent dans le cadre de l'expérience GEWEX
p)	Réunion d'experts sur la gestion des données pour les projets sur le rayonnement relevant de l'expérience GEWEX
q)	Session du Groupe directeur scientifique du programme CLIVAR
r)	Session du Groupe d'experts CLIVAR de la variabilité et de la prévision des moussons
s)	Réunion d'experts sur la variabilité décennale à centennale
t)	Réunion du Groupe de travail des flux océan-atmosphère
u)	Réunion de planification des observations océaniques à l'échelle du globe pour le programme CLIVAR
v)	Réunion d'experts sur les données paléoclimatiques
w)	Session du Groupe directeur scientifique de l'expérience WOCE
x)	Réunion d'experts sur la synthèse des données relatives à l'expérience WOCE
y)	Atelier sur l'analyse des données océaniques à l'échelle du globe
z)	Session du Groupe directeur scientifique des études sur le climat et la cryosphère dans le cadre du PMRC
aa)	Réunion d'experts sur la gestion des données relatives à la cryosphère
ab)	Session du Groupe directeur scientifique du programme SPARC
ac)	Réunion d'experts sur la modélisation de la stratosphère
ad)	Conférence sur la stratosphère et le climat

**B. A ORGANISER EN 2001, SECONDE ANNÉE DE L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001****GROUPES D'EXPERTS, GROUPES DE TRAVAIL, GROUPES D'ÉTUDE ET RÉUNIONS D'EXPERTS**

Code  
budgétaire

**Titre 1**

- 1.02.121 a) Comité consultatif pour les questions financières  
1.03.320 b) Groupe consultatif de l'échange des données relevant du Conseil exécutif  
1.03.321 c) Groupe de travail du Conseil exécutif (le domaine d'étude sera fixé par le Treizième Congrès)

**Titre 3, Chapitre 0**

- 30.01.021 a) Réunion des présidents des commissions techniques  
30.02.021 b) Equipe spéciale chargée d'étudier la structure générale de l'OMM

**Titre 3, Chapitre 1**

- 31.00.020 a) Groupe de travail consultatif de la CSB  
31.14.020 b) Réunion d'experts sur la mise en œuvre des réseaux d'observation en surface et en altitude du SMOC  
31.24.020 c) Réunion d'experts sur les systèmes susceptibles de renforcer le SMT  
31.25.020 d) Réunion d'experts sur l'appui du SMT au SMOC  
31.31.020 e) Réunion de coordination/mise en œuvre sur le traitement des données et la prévision  
31.31.021 f) Réunion d'experts sur les centres du SMTD  
31.34.020 g) Réunion d'experts sur des questions relatives à la VMM et au PCM  
31.42.023 h) Réunion d'experts sur les méthodes modernes de gestion des données  
31.42.026 i) Réunion d'experts sur l'élaboration de méthodes de contrôle perfectionnées de la VMM  
31.43.022 j) Réunion d'experts sur l'exploitation et l'élaboration des formes de représentation des données de l'OMM  
31.43.024 k) Réunion d'experts sur le logiciel de cryptage normalisé  
31.51.020 l) Réunion d'experts destinée à aider les pays en développement dans le domaine de la planification des systèmes de la VMM  
31.54.020 m) Réunion d'experts relative aux pratiques du services d'information sur le fonctionnement de la VMM  
31.60.020 n) Groupe de travail consultatif de la CIMO  
31.61.020 o) Groupe de travail des mesures en surface  
31.61.024 p) Session d'un comité international d'organisation d'une comparaison OMM  
31.80.021 q) Comité CESAP/OMM des typhons – Trente-quatrième session  
31.80.025 r) Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux – Vingt-huitième session  
31.80.028 s) Comité des ouragans de l'AR IV – Vingt-troisième session  
31.81.020 t) Réunion d'experts sur la formulation d'un projet au titre du Programme concernant les cyclones tropicaux  
31.91.020 u) Equipe chargée de coordonner les interventions d'urgence des CMRS en cas d'accident nucléaire

**Titre 3, Chapitre 2**

- 32.12.020 a) Comité interinstitutions du Programme Action pour le climat  
32.41.022 b) Groupe d'étude CCI/CLIVAR des indices climatiques essentiels  
32.42.020 c) Réunion d'experts préparatoire à l'établissement du septième compte rendu sur le système climatique mondial  
32.43.023 d) Mise en œuvre du projet CLICOM dans la Région III  
32.43.024 e) Mise en œuvre du projet CLICOM dans la Région V  
32.44.020 f) Mise en œuvre du projet DARE IV  
32.45.020 g) Groupe de travail des données climatologiques relevant de la CCI  
32.52.023 h) Forum régional sur l'évolution probable du climat

*Code  
budgétaire*

**Titre 3, Chapitre 3**

33.01.020	a)	Groupe de travail CSA/CSM de l'expérimentation numérique
33.01.021	b)	Groupe de travail consultatif de la CSA
33.11.020	c)	Réunion des directeurs de recherche sur l'ozone
33.11.022	d)	Réunion d'experts sur l'évaluation de l'état de la couche d'ozone
33.12.020	e)	Réunion d'experts sur l'évaluation du programme EMEP
33.20.020	f)	Groupe d'experts du Conseil exécutif/Groupe de travail de la CSA pour la pollution de l'environnement et la chimie de l'atmosphère
33.21.021	g)	Réunion d'experts sur le fonctionnement en temps réel de la VAG
33.22.024	h)	Réunion d'experts sur la mesure du rayonnement ultraviolet
33.23.021	i)	Réunion d'experts sur un aspect technique de la VAG
33.25.022	j)	Réunion d'experts sur l'assurance qualité
33.26.022	k)	Réunion d'experts sur les échanges atmosphère-océan
33.27.021	l)	Réunion d'experts sur la pollution en milieu urbain
33.30.022	m)	Comité directeur scientifique du PMRPT
33.41.020	n)	Groupe de travail de la recherche en météorologie tropicale

**Titre 3, Chapitre 4**

34.14.020	a)	Réunion d'experts sur l'élaboration des produits, l'évaluation des services et les questions relatives aux médias
34.22.020	b)	Groupe de travail de la CMAg chargé de promouvoir l'utilisation des prévisions climatiques en agriculture
34.26.020	c)	Groupe de travail de la CMAg sur les stratégies agrométéorologiques d'adaptation aux changements climatiques
34.31.020	d)	Groupe de travail de la fourniture d'informations météorologiques requises par l'aviation civile (PROMET) relevant de la CMAé
34.40.022	e)	Conférences techniques lors de la treizième session de la CMM/première session de la CMOM
34.41.022	f)	Sous-groupe de l'observation de l'océan par radar relevant de la CMM
34.42.023	g)	Groupe directeur pour le projet d'établissement de profils de la température et de la salinité à l'échelle du globe – Septième session
34.43.020	h)	Comité directeur du GOOS – Quatrième session
34.47.020	i)	Vidéo-conférence sur les services de météorologie maritime (AR I)

**Titre 3, Chapitre 5**

35.01.021	a)	Groupe de travail consultatif de la CHy
35.11.020	b)	Groupe de travail des systèmes de base relevant de la CHy
35.13.021	c)	Réunion du Groupe consultatif international pour le WHYCOS
35.22.021	d)	Réunion d'experts sur l'étude des incidences des modifications de l'environnement
35.31.021	e)	Comité de liaison OMM/UNESCO pour les activités hydrologiques

**Titre 3, Chapitre 7**

37.21.023	a)	Réunion officieuse de planification du PCV et des programmes de coopération technique connexes
-----------	----	--

**Titre 3, Chapitre 8**

38.02.020	a)	Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM dans la Région I
38.02.021	b)	Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM dans la Région III
38.02.022	c)	Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM dans la Région IV
38.02.023	d)	Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM dans la Région VI
38.02.024	e)	Comité des cyclones tropicaux dans le sud-ouest de l'océan Indien relevant de l'AR I
38.02.028	f)	Groupe de travail d'hydrologie de l'AR V
38.02.029	g)	Groupe de travail d'hydrologie de l'AR VI
38.02.031	h)	Groupe de travail des questions climatiques relevant de l'AR V

**RÉUNIONS DE COORDINATION DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE**

Code  
budgétaire

**Titre 3, Chapitre 1**

- 31.12.022 a) Réunion de coordination des activités relatives à la mise au point de systèmes d'observation automatiques
- 31.22.020 b) Equipe CSB/ESI de coordination et de mise en œuvre pour la gestion des échanges d'informations
- 31.23.020 c) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre concernant le RPT
- 31.41.022 d) Cinquième réunion de coordination interprogrammes des activités de gestion des données
- 31.71.020 e) Groupe de coordination pour les questions relatives au Système mondial d'observation

**Titre 3, Chapitre 2**

- 32.53.020 a) Deux réunions régionales de coordination des travaux de recherche menés dans le cadre du projet CLIPS

**Titre 3, Chapitre 8**

- 38.06.023 a) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre du SMTD dans la Région I
- 38.06.024 b) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre du SMT dans la Région II
- 38.06.025 c) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre du SMT et de la gestion des données dans les Régions III et IV
- 38.06.028 d) Réunion de coordination et de mise en œuvre des activités hydrologiques dans la Région VI

**COLLOQUES, CONFÉRENCES TECHNIQUES, SÉMINAIRES/CYCLES D'ÉTUDES, ATELIERS/STAGES ET COURS DE FORMATION****Titre 3, Chapitre 0**

- 30.02.049 a) Conférence technique sur la participation des femmes aux activités météorologiques et hydrologiques
- 30.12.049 b) Cycle d'études régional sur l'information et les relations publiques – Asie

**Titre 3, Chapitre 1**

- 31.22.030 a) Stage de formation sur les techniques utilisées dans le cadre du SMT
- 31.52.030 b) Séminaire sur la mise en œuvre des systèmes de la VMM, axé plus particulièrement sur le SMO et les questions relatives aux instruments
- 31.60.030 c) Stage de formation sur le Programme des instruments et des méthodes d'observation
- 31.74.029 d) Atelier sur l'utilisation des satellites
- 31.83.029 e) Conférence technique sur les prévisions et les avis de cyclones tropicaux
- 31.86.029 f) Atelier sur la sensibilisation du public et la préparation des collectivités à la survenue des cyclones tropicaux
- 31.86.030 g) Séminaire sur l'atténuation des effets des catastrophes causées par les cyclones tropicaux
- 31.92.029 h) Conférence technique sur le renforcement des CMRS spécialisés dans les interventions en cas d'urgence

**Titre 3, Chapitre 2**

- 32.51.023 a) Conférence conjointe PCM/PMRC/IRI
- 32.52.052 b) Séminaire itinérant sur le CLIPS

**Titre 3, Chapitre 3**

- 33.23.029 a) Conférence internationale sur le dioxyde de carbone
- 33.31.029 b) Atelier international sur la vérification des prévisions de phénomènes météorologiques à fort impact

Code  
budgétaire

**Titre 3, Chapitre 3 (suite)**

- 33.32.031 c) Conférence internationale sur la prévision quantitative des précipitations, pour l'immédiat et à plus longue échéance
- 33.42.031 d) Quatrième atelier international de l'OMM sur l'application aux zones tropicales de modèles à domaine limité
- 33.51.029 e) Atelier sur la modélisation des nuages

**Titre 3, Chapitre 4**

- 34.13.029 a) Conférence technique sur les techniques de présentation et de diffusion
- 34.24.029 b) Atelier régional (AR III/AR IV) sur la diffusion de l'information agrométéorologique

**Titre 3, Chapitre 5**

- 35.21.029 a) Conférence technique régionale sur la prévention des risques d'inondation
- 35.31.031 b) Coparrainage d'un colloque technique sur les activités hydrologiques menées dans le cadre des Nations Unies
- 35.32.032 c) Coparrainage d'un colloque organisé conjointement par l'AISH et une autre ONG
- 35.53.029 d) Atelier régional sur la commercialisation des produits hydrologiques

**Titre 3, Chapitre 6**

- 36.24.049 a) Cycle d'études sur l'élaboration de programmes d'enseignement
- 36.24.050 b) Cycle d'études pour les instructeurs nationaux des Régions II et V
- 36.41.048 c) Cycle d'études régional sur le SMTD et la gestion des données
- 36.41.051 d) Cycle d'études régional sur le SMTD et les services météorologiques destinés au public
- 36.41.052 e) Séminaire itinérant sur la météorologie satellitaire
- 36.41.056 f) Atelier sur l'établissement de prévisions et d'avis d'ouragans (AR IV)
- 36.42.049 g) Cycle d'études sur la gestion des données climatologiques (AR I)
- 36.42.051 h) Cycle d'études sur les informations, les prévisions et les applications climatologiques organisé dans le cadre du CLIPS à l'intention des pays des Régions II et V
- 36.43.048 i) Stage de formation sur l'environnement urbain
- 36.44.051 j) Séminaire international sur les applications des données océaniques obtenues par télédétection
- 36.45.053 k) Cours latino-américain d'hydrologie opérationnelle
- 36.46.049 l) Cours régional sur la prévision hydrologique
- 36.46.050 m) Atelier interrégional sur l'amélioration des bulletins agrométéorologiques

**Titre 3, Chapitre 8**

- 38.04.048 a) Séminaire régional sur le recouvrement et la gestion des coûts (AR II)
- 38.04.049 b) Séminaire régional sur les SMHN et la commercialisation (AR IV)
- 38.04.050 c) Séminaire régional sur les nouvelles technologies (AR VI)
- 38.05.049 d) Conférence technique (AR III/AR IV)
- 38.05.050 e) Conférence technique (AR V)



**GROUPES DE TRAVAIL, GROUPES D'ÉTUDE ET RÉUNIONS D'EXPERTS FINANÇÉS  
PAR LE FONDS COMMUN OMM/CIUS/COI POUR LA RECHERCHE SUR LE CLIMAT (FCRC)**

- a) Session du Groupe d'experts des systèmes nuageux
- b) Atelier sur la modélisation des systèmes nuageux
- c) Atelier sur les processus relatifs aux terres émergées
- d) Session du Groupe directeur scientifique de l'expérience GEWEX
- e) Session du Groupe d'experts en hydrométéorologie relevant de l'expérience GEWEX
- f) Atelier sur le projet d'établissement d'une climatologie de la vapeur d'eau dans le cadre de l'expérience GEWEX
- g) Réunion d'experts sur l'utilisation de nouvelles données satellitales aux fins de l'expérience GEWEX
- h) Réunion d'experts sur la gestion des données pour le projet de l'expérience GEWEX relatif aux précipitations
- i) Réunion d'experts sur la gestion des données satellitales pour l'expérience GEWEX
- j) Session du Groupe directeur scientifique du programme CLIVAR
- k) Session du Groupe d'experts CLIVAR de la variabilité et de la prévision des moussons
- l) Comité scientifique mixte OMM/CIUS/COI pour le PMRC
- m) Réunion du Bureau du Comité scientifique mixte pour le PMRC
- n) Réunion des organismes nationaux/internationaux partenaires pour la coordination de leurs programmes respectifs
- o) Atelier régional destiné à stimuler l'intérêt pour la recherche sur le climat à l'échelle locale et à développer les capacités en la matière
- p) Session du Groupe de travail CSA/CSM de l'expérimentation numérique
- q) Session du Groupe de travail des modèles couplés
- r) Session du Groupe d'experts GEWEX de la modélisation
- s) Session du Groupe d'experts CLIVAR de la prévision saisonnière
- t) Session du Groupe d'experts de la modélisation de la cryosphère
- u) Atelier sur les projets de réanalyse
- v) Session du Groupe de travail des flux de rayonnement
- w) Réunion d'experts sur la variabilité décennale à centennale
- x) Réunion d'experts sur la détection des changements climatiques
- y) Conférence scientifique sur la variabilité à long terme de l'océan
- z) Réunion d'experts consacrée aux études opérationnelles de la mousson
- aa) Session du Groupe directeur scientifique de l'expérience WOCE
- ab) Session du Groupe directeur scientifique des études sur le climat et la cryosphère dans le cadre du PMRC
- ac) Réunion de coordination des études opérationnelles de la cryosphère
- ad) Session du Groupe directeur scientifique du programme SPARC
- ae) Réunion d'experts sur les processus radiatifs/dynamiques/chimiques dans la stratosphère

NOTES :

- 1) Outre les colloques, séminaires/cycles d'études et conférences énumérés ci-dessus, il se peut que l'OMM patronne d'autres réunions analogues qui l'intéressent conjointement avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, l'AISH, le CIUS ou d'autres organisations internationales, ainsi que des réunions se rapportant à des projets entrepris en coopération avec d'autres organisations internationales.
- 2) Dans la limite des ressources disponibles, le Secrétaire général est autorisé à organiser, selon les besoins, d'autres réunions d'experts et de coordination des activités de mise en œuvre.
- 3) Ne figurent pas sur les listes ci-dessus :
  - a) Des stages de formation que le PNUD pourrait financer en 2000-2001;
  - b) Des réunions et des stages de formation qui doivent être financés par le PNUD;
  - c) D'autres réunions financées par des sources extrabudgétaires telles que le Fonds mixte OMM/PNUE du GIEC, le Fonds du Système mondial d'observation (COSF) constitué en vertu d'un accord conclu entre l'OMM, le CIUS, la COI et le PNUE, ou des fonds d'affectation spéciale reçus pour les activités consacrées au climat et à l'environnement atmosphérique (CAEA).

**ANNEXE IV**

Annexe au paragraphe 6.6 du résumé général

**BUDGET POUR LE FONDS COMMUN OMM/CIUS/COI POUR  
LA RECHERCHE SUR LE CLIMAT (2000-2001)**

	En milliers de francs suisses
<b>Cadre institutionnel du PMRC</b>	
Personnel	2 969,3
Personnel temporaire	74,0
Sessions du CSM	250,0
Coordination interinstitutions/développement des activités régionales	157,5
Fonctionnement du Groupe mixte de planification	140,0
<b>Programme de modélisation du climat</b>	435,0
<b>Recherche sur les processus climatiques</b>	320,0
<b>Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau (GEWEX)</b>	
Coordination scientifique	310,0
Gestion des données	100,0
<b>Programme de recherche sur la variabilité et la prévisibilité du climat (CLIVAR)</b>	
Coordination scientifique	425,0
Observations et gestion des données	95,0
Achèvement de l'analyse des données WOCE	145,0
<b>Cryosphère et climat</b>	200,0
<b>Etude des processus stratosphériques et de leur rôle dans le climat (SPARC)</b>	200,0
<b>Etude du système terrestre et du changement à l'échelle du globe</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 840,8</b>
Contribution du CIUS au FCRC*	912,0
Contribution de la COI au FCRC*	760,0
Contribution du budget ordinaire de l'OMM	4 168,8

\* Selon le taux de change officiel de l'Organisation des Nations Unies en mai 1999 (1 dollar E.-U. = 1,52 SFR).

**ANNEXE V**

Annexe au paragraphe 7.6.5 du résumé général

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR  
LES QUESTIONS FINANCIÈRES À L'INTENTION DU  
CONSEIL EXÉCUTIF À SA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION****Nomination du commissaire aux comptes****Recommandation**

Le Comité exécutif est invité à :

- 1) adopter le projet de texte à insérer dans le résumé général de ses travaux, qui est reproduit dans l'[Appendice A](#) au document 7.6 (1) (EC-LI);
  - 2) adopter le projet de résolution 7.6/1 (EC-LI), présenté par le Secrétaire général, qui figure dans l'[Appendice B](#) au document 7.6 (1) (EC-LI).
- 
-

# APPENDICE A

## LISTE DES PARTICIPANTS

### 1. MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

J. W. Zillman	Président
J.-P. Beysson	Premier Vice-Président
A. M. Noorian	Deuxième Vice-Président
R. A. Sonzini	Troisième Vice-Président
M. S. Mhita	Président de l'AR I
Z. Batjargal	Président de l'AR II
A. J. Dania	Président de l'AR IV
Lim Joo Tick	Président de l'AR V
C. Finizio	Président de l'AR VI

Z. Alperson	}	Membres élus
A. I. Bedritsky		
F. Camargo Duque		
E. Coca Vita		
A. Diouri		
I. Dutra Maisonnave (Mme)		
P. D. Ewins		
U. Gärtner		
F. J. B. Hounton		
A. Jaime		
R. R. Kelkar		
J. J. Kelly		
K. Konaré		
G. A. McBean		
E. A. Mukolwe		
F. Oyou		
L. P. Prahm		
R. Prasad		
G. K. Ramothwa (Mme)		
A. Y. Salahu		
G. C. Schulze		
T. W. Sutherland		
Y. Takigawa		
N. B. I. Tawfiq		
Wen Kegang		
J. Zielinski		

### 2. SUPPLÉANTS ET CONSEILLERS

V. K. Tsui	Suppléant de J. W. Zillman
D. Lambergeon	Suppléant de J.-P. Beysson
M. Bocoz (Mme)	Conseillère de J.-P. Beysson
A. M. Delju	Suppléant de A. M. Noorian
A. Repetti (Mme)	Conseillère de R. A. Sonzini
N. Kuwese	Conseiller de M. S. Mhita

D. Dagvadorj	Suppléant de Z. Batjargal
Ling Leong Kwok	Suppléant de Lim Joo Tick
L. M. Michaud	(mi-temps) Conseiller de C. Finizio
Z. Varga	Conseiller de C. Finizio
S. S. Khodkin	Suppléant de A. I. Bedritsky
O. Chamanov	(mi-temps) Conseiller de A. I. Bedritsky
A. Maximov	(mi-temps) Conseiller de A. I. Bedritsky
A. Vasiliev	(mi-temps) Conseiller de A. I. Bedritsky
J. Segovia	Suppléant de E. Coca Vita
E. Cormenzana	Conseiller de E. Coca Vita
A. El Kadiri	Suppléant de A. Diouri
D. B. Shaw	Suppléant de P. D. Ewins
D. Frömring	Suppléant de U. Gärtner
U. Einsfelder (Mme)	Conseillère de U. Gärtner
M. M. K. Sardana	Suppléant de R.R. Kelkar
J. E. Jones	Suppléant de J. J. Kelly
J. M. Garner	(mi-temps) Conseiller de J. J. Kelly
C. McMahan (Mme)	(mi-temps) Conseillère de J. J. Kelly
W. McPherson	(mi-temps) Conseiller de J. J. Kelly
K. Weston (Mme)	(mi-temps) Conseillère de J. J. Kelly
M. Yerg	(mi-temps) Conseiller de J. J. Kelly
D. Grimes	Suppléant de G. A. McBean
B. Angle	Conseiller de G. A. McBean
K. I. Essendi	Suppléant de E. A. Mukolwe
T. Hiraki	Suppléant de Y. Takigawa
H. Sasaki	Conseiller de Y. Takigawa
K. Shida	Conseiller de Y. Takigawa
S. Bukhari	Suppléant de N. I. Tawfiq
J. A. Bantan	Conseiller de N. I. Tawfiq
I. Barakat-Diab	Conseiller de N. I. Tawfiq
Yan Hong	Suppléant de Wen Kegang
Wang Caifang	Conseiller de Wen Kegang
Xin Xianhua	Conseiller de Wen Kegang

### 3. PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS TECHNIQUES

S. Mildner	Commission des systèmes de base
K. Hofius	Commission d'hydrologie
N. Gordon	Commission de météorologie aéronautique
C. J. Stigter	(Conseiller du président par intérim de la Commission de météorologie agricole)

### 4. VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS

M. C. Dumesnil (Mme)
J. F. Potton

## APPENDICE B

# ORDRE DU JOUR

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documents Nos</i>	<i>PINK Nos. et auteur</i>	<i>Résolutions et recommandations adoptées</i>
<b>1. ORGANISATION DE LA SESSION</b>		1, Président de l'OMM	
1.1 Ouverture de la session			
1.2 Approbation de l'ordre du jour	1.2(1); 1.2(2)		
1.3 Etablissement de comités			
1.4 Programme des travaux de la session			
1.5 Approbation des procès-verbaux			
<b>2. GROUPES D'EXPERTS ET AUTRES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF</b>	2(1); 2(2)	2(1), Président de l'OMM 2(2), Président de l'OMM	Rés. 1
<b>3. EXAMEN DES DÉCISIONS DU TREIZIÈME CONGRÈS QUI APPELLENT UNE ACTION URGENTE DE LA PART DU CONSEIL EXÉCUTIF</b>	3(1); 3(2); 3(3); 3(4); 3(5); 3(6)	3(1), Président de l'OMM 3(2), Président de l'OMM 3(3), Président de l'OMM 3(4), Président de l'OMM 3(5), Président de l'OMM 3(6), Président de l'OMM 3(7), Président de l'OMM	Rés. 2; 3; 4; 5
<b>4. RAPPORTS DES SESSIONS DES ORGANES CONSTITUANTS</b>	4(1); 4(2); 4(3); 4(4); 4(5)	4(1), Président de l'OMM 4(2), Président de l'OMM 4(3), Président de l'OMM 4(4), Président de l'OMM 4(5), Président de l'OMM	Rés. 6; 7; 8; 9
<b>5. RAPPORTS DES SESSIONS DES GROUPES D'EXPERTS ET GROUPES DE TRAVAIL RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF</b>	5(1); 5(2); 5(3); 5(4); 5(5); 5(6);	5(1), Président de l'OMM 5(2), Président de l'OMM 5(3), Président de l'OMM 5(4), Président de l'OMM 5(5), Président de l'OMM 5(6), Président de l'OMM 5(7), Président du comité plénier	Rés. 10; 11; 12
<b>6. PROGRAMME ET BUDGET POUR 2000-2001</b>	6(1)	6(1), Président de l'OMM	Rés. 13
<b>7. QUESTIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES</b>			
7.1 Quarante-quatrième Prix de l'OMI	7.1(1)	7.1, Président de l'OMM	
7.2 Autres prix et récompenses	7.2(1)	7.2, Président de l'OMM	
7.3 Dispositions relatives aux conférences scientifiques organisées pendant la cinquante-deuxième session du Conseil exécutif	7.3(1)	7.3, Président de l'OMM	
7.4 Thème de la Journée météorologique mondiale de 2001	7.4(1)	7.4, Président de l'OMM	
7.5 Questions relatives au personnel	7.5(1); 7.5(2); ADD.1; 7.5(3); 7.5(4); 7.5(5)	7.5(1), Président de l'OMM 7.5(2), Président de l'OMM	
7.6 Questions financières	7.6(1); 7.6(2); 7.6(3); 7.6(4)	7.6(1), Président de l'OMM 7.6(2), Président de l'OMM 7.6(3), Secrétaire général 7.6(4), Président de l'OMM	Rés. 14; 15
<b>8. DATE ET LIEU DES CINQUANTE-DEUXIÈME ET CINQUANTE-TROISIÈME SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF</b>		8, Président de l'OMM	
<b>9. CLÔTURE DE LA SESSION</b>		9, Président de l'OMM	

## APPENDICE C

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACMAD	Centre africain pour les applications de la météorologie au développement
AISH	Association internationale des sciences hydrologiques
AMDAR	Acquisition et retransmission des données météorologiques d'aéronefs
AR	Association régionale
ASAP	Programme de mesures automatiques en altitude à bord de navires
CAMS	Centre météorologique spécialisé pour les pays Membres de l'ANASE
CCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCI	Commission de climatologie
CCS	Comité consultatif scientifique
CHy	Commission d'hydrologie
CIMO	Commission des instruments et des méthodes d'observation
CIPAC	Comité interinstitutions du Programme "Action pour le climat"
CIUS	Conseil international pour la science
CLICOM	Application de l'informatique à la climatologie
CLIPS	Services d'information et de prévision climatologiques
CLIVAR	Etude de la variabilité et de la prévisibilité du climat
CMAé	Commission de météorologie aéronautique
CMAg	Commission de météorologie agricole
CMM	Commission de météorologie maritime
CMOM	Commission technique mixte COI/OMM sur l'océanographie et la météorologie maritime
COI	Commission océanographique intergouvernementale
CPPS	Commission permanente du Pacifique Sud
CRFPM	Centres régionaux de formation professionnelle en météorologie
CSA	Commission des sciences de l'atmosphère
CSB	Commission des systèmes de base
CSM	Comité scientifique mixte
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
EAMAC	Ecole africaine de la météorologie et de l'aviation civile
EMEP	Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe
ENI	Etats nouvellement indépendants
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCRC	Fonds commun pour la recherche sur le climat
GDSIDB	Banque mondiale de données numériques sur les glaces de mer
GEWEX	Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GOOS	Système mondial d'observation de l'océan
IDNDR	Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles
IHDP	Programme international sur les dimensions humaines des changements globaux de l'environnement
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMI	Organisation météorologique internationale
OTICE	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
PCM	Programme climatologique mondial
PCT	Programme concernant les cyclones tropicaux
PCV	Programme de coopération volontaire
PIGB	Programme international concernant la géosphère et la biosphère
PMASC	Programme mondial des applications et des services climatologiques
PMDSC	Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat
PMIC	Programme mondial concernant l'étude des incidences du climat
PMICSP	Programme mondial d'évaluation des incidences du climat et des stratégies de parade
PMRC	Programme mondial de recherche sur le climat
PMRPT	Programme mondial de recherche sur la prévision du temps
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSMDP	Programme des services météorologiques destinés au public
SMHN	Services météorologiques et hydrologiques nationaux

SMISO	Système mondial intégré de services océaniques
SMO	Système mondial d'observation
SMOC	Système mondial d'observation du climat
SMPZ	Système mondial de prévisions de zone
SMT	Système mondial de télécommunications
SMTD	Système mondial de traitement des données
SPARC	Processus stratosphériques et leur rôle dans le climat
SVIE	Service de vérification interne et d'enquêtes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VAG	Veille de l'atmosphère globale
VMM	Veille météorologique mondiale
WOCE	Expérience mondiale concernant la circulation océanique

---

---